DISSERTATION

SUR

LES EXCROISSANCES

ET

LES PUSTULES VÉNÉRIENNES.

DISSERTATION

SUR

LES EXCROISSANCES

ET

LES PUSTULES VÉNÉRIENNES,

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE

A l'École de Médecine de Paris, le pluviôse an 10,

PAR A. TRAPPE, Médecin,

Né à Saint-Étienne-au-Clos, département de la Corrèze,

Ancien Élève à l'École pratique de Médecine, Médecin opérant, successivement employé depuis huit ans dans les Hospices civils de Paris, l'Hôtel-Dieu, Bicêtre, la Salpêtrière, la Charité et les Vénériens, où il s'est particulièrement attaché à l'observation.

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.
HOR., *Art. poët.*

A PARIS,

Chez GABON et Cie, Libraires, place de l'École de Médecine.

AN X.

TABLE DES MATIÈRES.

QUATRIÈME SECTION.

CINQUIÈME SECTION.

DISSERTATION
SUR
LES EXCROISSANCES
ET
LES PUSTULES VÉNÉRIENNES.

PREMIÈRE SECTION.

Histoire de la Peau.

Tous les animaux se trouvent enveloppés d'une membrane plus ou moins dense, proportionnée en général, par son épaisseur, au volume de leur corps, destinée et à garantir les parties subjacentes, et à rejeter au dehors une partie de leur résidu nutritif et digestif, et à le mettre en rapport avec les corps extérieurs. Cette enveloppe est le derme ou la peau, qu'on nomme aujourd'hui système dermoïde. Il se réfléchit à travers différentes ouvertures dans l'intérieur du corps, et va donner naissance au système muqueux.

Les limites de l'un et l'autre systèmes sont constamment marquées par une ligne rougeâtre : en dedans de cette ligne est le muqueux; en dehors le dermoïde.

Surface externe du système dermoïde. Par-tout contiguë à l'épiderme, cette surface est remarquable par les poils qui la couvrent, par l'humeur huileuse qui la lubrifie habituellement, par la sueur qui s'y dépose, par le tact dont elle est le siége, et auquel sa surface interne est étrangère.

Organisation du système dermoïde. Son tissu comprend, 1°. le corium, 2°. le corps réticulaire, 3°. les papilles, 4°. l'épiderme. Le corium est la partie essentielle du derme; c'est lui qui en détermine l'épaisseur et la forme. Son épaisseur est très-variable : au crâne, il est épais et dense; à la figure, aux lèvres et aux paupières, fin et délicat. Il a postérieurement, tout le long du dos, une épaisseur presque double de celle de sa partie antérieure. On voit que le corium varie dans plusieurs parties: il est plus dense et plus épais à la paume des mains, et à la plante des pieds, qu'aux autres régions. Les femmes l'ont généralement moins épais que l'homme : comparé dans toutes les régions, il présente dans les deux sexes une différence sensible. La face interne du corium a plus d'aréoles que la face externe. Les observations des citoyens Chaptal et Bichat démontrent que le tannin agit plus facilement sur la face interne que sur l'externe. Le corium des cheveux et de la barbe a seulement des ouvertures pour donner passage aux différens poils, qui ne le percent point de part en part. Il y a des trous qui donnent passage de l'intérieur à l'extérieur aux poils, aux exhalans, aux absorbans, aux vaisseaux sanguins et aux nerfs, qui viennent se rendre à la surface du derme : aussi, les aréoles adjacentes ne

sont-elles que des cellules où se trouvent contenus les vaisseaux des glandes et du tissu cellulaire. On démontre que la face interne du derme est à peine irritable, et que l'externe, sur laquelle se trouvent les papilles, a une sensibilité particulière.

Du corps réticulaire. La plupart des auteurs se sont formé du corps réticulaire l'idée d'une espèce d'enduit appliqué sur la surface externe de la peau, entre le corium et l'épiderme, et qui est percé d'une infinité d'ouvertures, à travers lesquelles passent les papilles. On voit, comme Malpighy, un corps muqueux dans les pustules vénériennes de la tête, etc. Après avoir enlevé la croûte sans déchirer de vaisseaux, on aperçoit autour de chaque cheveu, au moyen d'une loupe, une matière semblable à la gelée animale peu rapprochée. Des anatomistes entendent par corps réticulaire, un lacis de vaisseaux extrêmement fins, qui viennent à la surface du corium, et y déposent différentes espèces de fluides qu'ils contiennent.

L'existence du réseau vasculaire est mise hors de doute par des injections fines, qui changent entièrement la couleur de la peau en dehors, sans l'altérer beaucoup en dedans. C'est lui qui est le siége principal des éruptions multipliées, dont la plupart sont réellement étrangères au corium. Le sang ne pénètre pas, dans l'état ordinaire, le corps réticulaire; mais mille causes peuvent à chaque instant le remplir de ce fluide. La peau, frottée avec un gros linge, rougit à l'instant. Le système capillaire de la face est, plus que celui de toutes les autres parties de la peau, exposé à se pénétrer ainsi de sang.

Papilles. On nomme ainsi de petites éminences qui s'élèvent de la surface externe du corium, et qui, perçant le réseau capillaire dont nous venons de parler, deviennent, par leurs extrémités, contigues à l'épiderme. Ces éminences sont très-marquées dans la paume des mains et à la plante des pieds. On les voit à travers l'épiderme, malgré son épaisseur en ces parties; mais on les distingue surtout lorsque celui-ci a été enlevé par la macération.

Vaisseaux sanguins. Les artères rampent sous le tissu cellulaire soucutané, fournissent une infinité de petites branches qui s'introduisent, avec les paquets cellulaires, dans les aréoles dermoïdes; les plus internes se glissent ensuite dans celles qui sont voisines, se rapprochent en serpentant et en s'anastomosant mille fois entr'elles, à travers les aréoles de la surface externe du corium, passent enfin à travers les pores de cette surface, et viennent donner naissance à ce réseau capillaire extérieur, dont nous avons parlé à l'article du corps réticulaire, et dans lequel ordinairement très-peu de sang rouge parvient...... Les veines suivent à peu près le mouvement des artères, mais dans un sens inverse.

Nerfs. Leur distribution est à peu près la même que celle des vaisseaux sanguins. Beaucoup de branches assez considérables, comme diverses divisions du musculo-cutané, du cutané interne, des lombaires, des saphènes, du tibial antérieur, etc., forment une espèce de système nerveux soucutané, d'où partent toutes les branches qui pénètrent dans le derme.

Absorbans. Une quantité infinie d'absorbans rampent au-dessous de la peau; c'est même en cet en-

droit qu'on peut plus facilement les étudier. Toutes les veines en sont entourées : divers faisceaux s'observent dans leurs intervalles ; l'origine de la plupart de ces vaisseaux existe dans le corium ; ils rapportent dans le sang la graisse, la lymphe, etc. Les vaisseaux absorbans soucutanés, visibles par les injections, sont proportionnellement trop nombreux pour apporter seulement la graisse et la sérosité des parties voisines. Il est une foule de médicamens qui sont évidemment absorbés, tels que le mercure, le soufre, etc.

Exhalans. Le système capillaire extérieur, qui entoure le corium et qui embrasse les papilles, paroît être l'origine de ces vaisseaux, comme il est la terminaison des artères d'aréoles dermoïdes. Les exhalans y prennent leur fluide, qu'ils rejettent au dehors par l'épiderme. On n'a aucune idée anatomique sur leur forme, leur longueur, leur trajet et leur direction ; mais leur existence est irrévocablement prouvée par des injections, par l'exhalation sanguine dans certaines maladies où l'on sue véritablement le sang.

Glandes sébacées. Outre la transpiration insensible et la sueur qui sont rejetées par la peau, cet organe est habituellement lubrifié par une humeur huileuse, qui fait qu'en sortant du bain, l'eau avec laquelle elle ne s'unit point, se ramasse en gouttelettes sur le corps, qui graisse le linge lorsqu'il reste long-temps appliqué sur la peau. Cette humeur est plus abondante chez les nègres que chez les nations européennes, où elle abonde seulement dans les parties couvertes de poils. Son usage est d'entretenir la souplesse de la peau, d'empêcher le

frottement, etc. Cette huile cutanée paroît être fournie par trois sources : 1°. par transsudation ; 2°. par secrétion ; 3°. par exhalation. La transsudation paroît inadmissible dans un système vivant et organisé : on peut admettre la secrétion et l'exhalation, parce qu'elles ont le même degré de probabilité.

Un anatomiste moderne (1) distingue les maladies de la peau en quatre classes, d'après sa structure. 1°. Il y a les maladies des papilles ; ce sont les paralysies, dont le siége est dans le système nerveux. 2°. Il y a des maladies qui ont évidemment leur siége dans le tissu cellulaire qui occupe les aréoles dermoïdes ; tel est le phlegmon, etc. 3°. Il y a les maladies du réseau capillaire extérieur, d'où naissent les exhalans : ici se rapportent les pustules vénériennes, etc. 4°. Il y a les maladies du corium, savoir, l'éléphantiasis, les pustules vénériennes rongeantes, etc.

Épiderme extérieur. L'épiderme est une membrane transparente, plus ou moins épaisse suivant la région, recouvrant par-tout la peau, et recevant immédiatement l'excitation des corps extérieurs. On voit sur l'épiderme les mêmes rides que sur la peau, parce qu'exactement contigus, tous deux se plissent en même temps. Différens pores s'ouvrent à sa surface, après avoir traversé son épaisseur : les uns transmettent les poils, ce sont les plus apparens ; d'autres donnent passage aux exhalans. La surface interne de l'épiderme est très-adhérente à la peau. Les moyens d'union de

---

(1) Xav. Bichat.

l'une avec l'autre sont d'abord les exhalans, les absorbans et les poils qui, en traversant le premier, lui adhèrent plus ou moins, et le fixent aussi au second, d'où ils naissent. Tout le monde sait qu'une foule de causes rompent les adhérences de l'épiderme. Ces causes sont, toute inflammation un peu vive, diverses affections cutanées, savoir, les dartres, les pustules vénériennes, etc. Les nerfs sont étrangers à l'épiderme, ainsi que le tissu cellulaire. On peut regarder l'épiderme comme insensible et peut-être comme inorganique; car les exhalans et les absorbans qui le traversent lui sont absolument étrangers.

Épiderme intérieur. Tous les auteurs ont admis l'épiderme des membranes : il est très-distinct à toutes les origines du système muqueux, savoir, sur le gland, à l'entrée de l'anus, de l'urètre, des fosses nasales, de la bouche, etc. Il se démontre dans ces endroits par les excoriations qui y surviennent, par la dissection avec une lancette très-fine, par l'action de l'eau bouillante, par la macération, etc. La finesse de cet épiderme est plus grande qu'à la peau; à mesure qu'il devient plus profond, cette finesse augmente. Il se reproduit avec promptitude, lorsqu'il a été enlevé. Dépourvu de toute espèce de sensibilité, il est, sous ce rapport, destiné à garantir le corps papillaire très-sensible, qui lui est subjacent.

Épiderme des surfaces muqueuses profondes. A mesure qu'on avance dans les cavités des membranes muqueuses, l'épiderme s'amincit peu à peu, et finit bientôt par devenir insensible, 1°. dans l'es-

tomac, les intestins, la vessie, etc. : l'instrument le plus délicat ne peut le soulever. 2°. Jamais, dans la macération du système muqueux, on n'a vu l'épiderme s'élever à sa surface. Haller, Desault et le docteur Montaigu, rapportent qu'ils ont vu des membranes rendues par la bouche, l'anus et l'urètre.

Ongles. Pour bien observer l'organisation des ongles, il faut en prendre qui soient un peu grands, comme ceux du gros orteil, du pouce, etc. On distingue alors manifestement qu'une lame unique occupe toute la surface convexe en arrière : cette lame existe seule ; de là l'extrême ténuité des ongles en cet endroit. Mais à mesure qu'on avance en devant, on voit de nouvelles lames s'ajouter successivement à la surface concave, en sorte que l'ongle s'épaissit graduellement. On peut enlever facilement ces lames, couches par couches ; les plus antérieures sont les plus courtes. De quelle nature sont les lames qui forment les ongles ? On pense qu'elles sont presque identiques à l'épiderme. On ne trouve aucun agent intermédiaire. L'ongle tombe avec l'épiderme, et se régénère de même.

Cheveux et Poils. Ils naissent en général au milieu de la graisse soucutanée, ou dans le tissu cellulaire des parties qui sont privées de fluide. Chacun est renfermé à son origine dans une espèce de petit canal membraneux, dont la nature est inconnue, et dont les parois transparentes laissent manifestement voir les poils, lorsque avec un scalpel très-fin on les a bien isolés. Ce petit canal cylindrique accompagne le poil jusqu'aux pores de la peau, s'insinue dans ce petit pore, le traverse, se prolonge jusqu'à l'épi-

derme, s'y confond avec le tissu de cette membrane, et ne va pas plus loin. On croit que ce canal a environ cinq lignes. Il n'y a aucune adhérence entre le poil et la surface interne du canal, excepté à la base renflée par où le poil paroît recevoir sa nourriture.

Pathologie de la peau.

Les maladies du système dermoïde sont très-multipliées en raison de sa structure, de ses fonctions et des symptômes qui les accompagnent. Quelques-unes sont endémiques ou propres à des climats; mais celle dont je veux parler particulièrement, est de tous les climats, et ne doit point être confondue avec les maladies dépuratoires. Celles dépuratoires, sans offrir aucun effort, aucun travail critique, sont marquées par des éruptions, ou par une secrétion exubérante de matière liquide, qui se portent à la peau; et il seroit imprudent d'en troubler l'excrétion. Ces éruptions ne tenant point à un vice interne ou acquis, peuvent tenir à une irritation locale : exemple, la dentition, etc. On doit favoriser le développement de ces éruptions par des frictions sèches, par des lotions sur le corps et les membres. Si les frictions, les lotions, la propreté, etc., sont inutiles, et qu'il se manifeste de la gravité dans l'éruption, il faut y apporter une attention particulière, examiner avec soin le siége, le caractère et la couleur des boutons et pustules. Combien d'enfans ne sont-ils pas victimes des pustules vénériennes, qu'on regarde vulgairement comme des échauffemens ou des éruptions laiteuses !

Humeurs. Il y a trois humeurs qui paroissent avoir plus ou moins d'affinité avec le virus syphilitique; savoir, la lymphe, l'humeur sébacique et le corps muqueux. On ignore si la transpiration et la sueur ont quelque affinité avec ce virus. On n'a fait aucune observation sur ces deux dernières secrétions. S'il arrive que le système lymphatique soit affecté, le virus se portera directement sur les glandes lymphatiques, et s'y développera comme symptôme vénérien. Si le corps réticulaire se trouve infecté, le virus y agira et y déterminera un travail qui fera saillir et tomber l'épiderme; lequel étant dans la paume des mains, et dans la plante des pieds, plus épais et plus serré, présente plus d'obstacles aux effets du virus, de manière que la matière puriforme ou sanieuse, qui s'amasse entre l'épiderme et le tissu muqueux, se pratique avec difficulté une ouverture à travers l'épiderme de ces parties.

Si les glandes sébaciques se trouvent affectées, elles secrétent une humeur qui, au lieu de lubrifier la face externe de la peau, désorganise son épiderme, l'ulcère ou fait naître des excroissances.

Les cheveux et les poils implantés dans un renflement, et dans l'épaisseur du derme, tombent quelquefois dans le cas d'infection. Leur chute ou l'alopécie est sans doute produite par une ulcération sur le bulbe même du cheveu, ou par une combinaison du virus avec l'humeur des poils ou cheveux, qui, loin de les nourrir, les fait tomber pour un temps, ou pour jamais.... Les ongles qui s'identifient avec l'épiderme, subissent parfois le même sort que les poils; mais ils se régénèrent toujours, quand leur

chute est naturelle. Un malade, à l'hospice des vénériens, a perdu tout l'épiderme, ainsi que les ongles, dont l'exfoliation s'est faite insensiblement à la suite d'une éruption générale, consécutive à des symptômes vénériens.

Les diverses humeurs des organes de la vue, destinées à plusieurs usages, et susceptibles de se combiner avec le vice syphilitique, sont, 1°. l'humeur visqueuse et sébacée des bords ciliaires des paupières, 2°. l'humeur des caroncules, 3°. l'humeur lymphatique de la conjonctive, 4°. l'humeur des glandes lacrymales, 5°. l'humeur aqueuse, 6°. l'humeur cristalline, 7°. enfin, l'humeur vitrée. Toutes ces humeurs peuvent être affectées collectivement, ou séparément : dans le premier cas, la maladie est grave ; et dans le second, moins dangereuse.

Dissertation sur les excroissances et les pustules vénériennes.

En lisant les écrivains modernes, on ne voit pas, il me semble, l'analyse précise ou la description des diverses espèces de pustules qui viennent au corps, ni celle des excroissances sessiles et pédonculées des parties de la génération, des membranes muqueuses, etc., dont l'organisation diffère des pustules du corps. Je ferai mes efforts pour donner l'analyse de chaque genre et de chaque espèce, fondée sur l'observation, l'expérience et la pratique.

Les anciens, tels que Nicolas Lionicénus, Gaspard Torrella, en 1497, Jean Devigo, en 1514, etc., les observèrent mieux et les décrivirent avec plus d'exac-

titude que les modernes. Ce dernier en donna une description assez exacte dans son Ve. livre. Il regardoit la maladie vénérienne comme contagieuse, et croyoit qu'on la gagnoit dans la conjonction de l'homme avec la femme. Cette dernière, infectée du virus, le communiquoit à l'homme ; ou l'homme gâté inoculoit la vérole à la femme saine. Les symptômes se manifestoient chez les deux sexes, plus souvent aux parties de la génération, sous le caractère de pustules, que Léonicénus décrivit comme premier signe de la vérole. Devigo leur donna différentes formes et couleurs, telles que livides, noires, jaunes, brunes, blanchâtres, douloureuses ou indolentes, dures à leur circonférence, plates, tuberculeuses, croûteuses et ulcérées. Elles se développoient sur tout le corps, particulièrement aux bras, aux épaules, aux genoux et au front, en manière de chapelet. La cure en étoit difficile et la récidive facile. Du temps de Devigo, elles étoient moins communes, et plus faciles à guérir qu'à l'origine de la vérole. Avant ou à l'invasion de l'éruption, les malades éprouvoient des douleurs aux extrémités, aux reins, et à la tête. Ceux qui gardoient les pustules un an, avoient sur la peau des ulcérations et des croûtes plus ou moins épaisses, sous lesquelles étoit en stagnation une mauvaise suppuration. Ils souffroient plus la nuit que le jour. Quelquefois les parties molles, entièrement désorganisées, laissoient à nu les os, sur le tissu desquels agissoit alors le virus qui ruinoit les forces vitales. Les ulcères inspiroient de l'horreur : ils avoient des caractères mixtes dans leur complication; l'ulcération avoit alors le caractère du virus prédo-

minant. Un grand nombre d'infirmités arrivoient à ceux qui en étoient infectés. La fièvre hectique s'en emparoit, et ils périssoient quand ils prenoient trop tard les remèdes convenables. Ce virus portoit un désordre affreux dans l'économie animale. Il bouleversoit l'ordre des fonctions vitales. Le corps se couvroit de pustules croûteuses, ulcérées, douloureuses et si rebelles, que la médecine ne leur donnoit aucun soulagement : aussi les médecins anciens et modernes disoient que les narcotiques ne profitoient en rien, mais que les douleurs augmentoient de jour en jour.

SECONDE SECTION.

Description des excroissances des parties de la génération des membranes muqueuses, etc.

Un prurit désagréable précède communément de quatre ou de huit à dix jours, la sortie des excroissances. La fièvre, la céphalalgie, la transpiration augmentée, leur sont quelquefois postérieures ou antérieures. Elles paroissent comme de petits boutons rouges, et se développent graduellement. Quand elles sont entièrement développées, on les distingue en excroissances sessiles et pédonculées. Il paroît, d'après le traitement, qu'on peut en reconnoître de profondes et de superficielles. Le siége des superficielles est dans le tissu muqueux, immédiatement

sous l'épiderme; celui des profondes, dans le corium. Les superficielles, molles et insensibles, se guérissent facilement et d'une manière assez rapide; les profondes, tuberculeuses, dures ou calleuses, douloureuses ou indolentes, sont plus difficiles et plus longues à guérir, s'ulcèrent quelquefois, donnent une sanie plus ou moins abondante, et prennent le caractère des chancres.

La peau des parties génitales, du périné, de l'anus, les membranes muqueuses, etc., pourvues de glandes particulières, confuses ou rangées sur des lignes parallèles, sont le siége de diverses espèces d'excroissances, savoir, à la langue, au voile du palais, aux bords muqueux des lèvres, à la membrane muqueuse des artères, au cœur, etc.; elles sont le développement des vaisseaux et des nerfs, qui est ordinairement déterminé par la présence du virus syphilitique, et par le mode de secrétion qui se trouve changé dans les vaisseaux de la peau, surtout dans les blancs; les uns et les autres recevant plus de fluides, se prolongent par extraordinaire et forment différentes excroissances.

La lymphe qui paroît avoir une affinité particulière avec le virus vénérien, prédomine sur les autres fluides dans le développement des excroissances. Une masse de ces excroissances, vue à la loupe après l'excision, présente des vaisseaux sanguins, qui la colorent : on voit, en la comprimant, le sang sortir des vaisseaux qui ont été coupés. La transsudation, jointe aux lotions, décolore en quelques instans l'excroissance excisée, qui devient aussi blanche que la lymphe concretée. Une excroissance pédonculée,

mise dans l'eau bouillante, présente dans son organisation deux substances différentes. Avec la pointe du scalpel, on enlève de très-petites lames blanches, qui semblent être l'épiderme très-atténué; divisant ensuite cette excroissance, on voit une matière blanche, comme cannelée sur toute sa surface; et au centre, on trouve un point membraneux, qui va se perdre, par son insertion, dans la peau qui lui ressemble. Cette dernière substance est sensible, et la première ne l'est pas. On les sépare facilement avec le scalpel; l'une a de petites éminences qui reçoivent les cavités de l'autre. La substance blanche, mise entre les doigts en sortant de l'eau bouillante, paroît être une espèce de pulpe. L'autre substance au contraire, qui conserve la couleur de la peau, est d'un tissu dense et serré. On trouve dans les excroissances sessiles la même substance que dans les pédonculées, excepté qu'il y a moins de parties blanches, qui, piquées avec une lancette, ne font éprouver aucune sensation au malade, qui souffre aussitôt que la lancette est arrivée à la substance corticale.

On pense que le corps muqueux infecté gêne, par son entrelacement, la circulation, les parois des vaisseaux, dont les extrémités se prolongent et s'étendent outre nature. La lymphe rapportée par des vaisseaux blancs, faciles à comprimer, passe difficilement, d'autant plus qu'elle est apportée par des vaisseaux artériels, dont la force élastique et les oscillations résistent mieux à la compression que produit l'engorgement du tissu muqueux: ainsi la lymphe apportée, surpassant celle qui est rapportée, occasionne un engorgement dans les vaisseaux lym-

phatiques, et un développement duquel résultent des excroissances. Les humeurs, particulièrement celle des parties génitales, peuvent s'infecter primitivement ou consécutivement: 1°. s'il arrive que l'inoculation du virus se fasse à travers l'épiderme, et que les excroissances paroissent immédiatement après l'infection, on peut les regarder comme primitives; s'il arrive que l'on gagne le virus vénérien, et que les symptômes se développent fort tard, les excroissances qui en naîtront, seront évidemment consécutives. Si une cause quelconque gêne le passage des fluides dans les vaisseaux cutanés, le développement des excroissances sera nécessairement plus rapide; si au contraire la circulation se fait sans obstacle, et que la secrétion des fluides soit la même, elles ne croîtront que lentement. Si la lymphe, arrêtée dans ses vaisseaux, y conserve sa fluidité naturelle, l'excroissance sera molle; mais si le fluide blanc devient visqueux, épais et gluant, elle deviendra dure, calleuse et comme inorganique.

L'existence, la situation et la différence des excroissances, sont évidentes par les sens. Leur nombre considérable doit faire soupçonner le vice vénérien, car il est rare d'en avoir autrement. Pour avoir des connoissances certaines, il faut interroger le malade, s'il a ces excroissances depuis long-temps, si elles lui sont venues à la suite d'un commerce suspect, et peu de temps après le coït; alors on aura des signes certains qu'elles peuvent être vénériennes, ou non. Faciles ou difficiles à guérir, on doit toujours les regarder comme un mal grave; car, quand elles viennent du virus mêlé avec nos humeurs depuis

long-temps, c'est un signe de vérole confirmée, qu'on doit guérir avec les anti-vénériens. Seroit-on sûr qu'elles sont récentes, ainsi que le virus qui les produit, il faut les regarder comme symptômes véroliques, et administrer le traitement mercuriel. On trouve, par l'observation, trois périodes dans le traitement des excroissances. *Première période.* Guérison de toutes les excroissances par les topiques et l'effet du traitement général, en quinze à vingt jours, ou plus tôt. *Deuxième période.* Guérison obtenue par les mêmes moyens, en trente à quarante jours. *Troisième période.* Guérison plus longue et plus difficile que les précédentes. — On fait usage des caustiques ou de l'excision, pour les guérir radicalement.

Ire. Espèce. Excroissances sessiles (excroissances plates), éminences douloureuses ou indolentes, molles ou dures, rougeâtres, larges, muqueuses, tuberculeuses à leur surface, quelquefois croûteuses et ulcérées. Pus séreux, grisâtre et fétide. Ces excroissances sont plus communes dans la classe du peuple, que dans celle aisée ou riche. *Siége.* Dans le tissu de la peau. *Régions.* Le périné, le pourtour de l'anus, le scrotum, la face interne et supérieure des cuisses, le pénil, et rarement le pénis chez l'homme. La face interne et supérieure des cuisses, le pénil, les grandes lèvres, surtout leurs bords, le périné, l'anus, et rarement les nymphes chez la femme. La commissure des lèvres dans l'un et l'autre sexe, etc.

IIe. Espèce. Excroissances pédonculées (choux-fleurs), semblables à une figue ouverte (*marisca*)

longues, douloureuses ou indolentes, molles ou squirreuses, globuleuses, grenues, représentant des choux-fleurs, et muqueuses à leur surface externe rouge. Pédoncules minces, têtes grosses. *Siége*. Dans le tissu cutané. *Régions*. La face interne du prépuce, le gland, surtout sa couronne, quelquefois la fossette naviculaire de l'urètre. Le pourtour et l'orifice de l'anus chez l'homme; les grandes lèvres, le clitoris, les nymphes, l'intérieur du vagin, le col de la matrice, le pourtour et l'orifice de l'anus chez la femme. La langue, le voile du palais chez les deux sexes, etc.

IIIe. Espèce. Porreaux (*porrus*), petites élévations. Verrues (*verruca*), petites saillies dures, indolentes, recouvertes par l'épiderme et élevées sur la peau comme un petit pois; on en distingue de rondes, de plates, de pendantes, de saillantes ou semblables à un porreau. *Verrucæ sessiles*. Les verrues sessiles sont nos pustules plates et tuberculeuses d'aujourd'hui. *Verrucæ pensiles*. Les verrues pendantes, plus élevées sur la peau, à base étroite, avec une queue et une tête ronde ou oblongue, doivent être les excroissances pédonculées (choux-fleurs). *Siége*. La peau, kyste épidermoïde, contenant une matière blanchâtre, dure et grenulée. *Régions*. Les mains, les pieds, le pénil, le pénis, les parties supérieures et internes des cuisses, la face, etc.

IVe. Espèce. Rhagades (*fissuræ*), crevasses, fissures ou fentes de la peau, séparation à l'anus de chaque rhagade par des plis pyramidaux du corium, dont la pointe se perd dans l'orifice de l'anus, et la base se termine à leur circonférence. Ulcération su-

perficielle ou profonde, indolente ou douloureuse. Les plis s'ulcèrent en même temps que les rhagades, lorsque les malades ne tiennent pas les parties affectées propres. *Siége.* L'épiderme, le corps muqueux et le corium. *Régions.* Les mains, les pieds, la face interne et supérieure des cuisses, spécialement l'anus dans les deux sexes, etc.

Ve. Espèce. Crêtes, développement de la peau, indolent, aplati sur les côtés, dur ou spongieux, et semblable à une crête de coq; même couleur et organisation que la peau. *Siége.* Le tissu de la peau entière. *Régions.* Le périné, l'anus, etc., dans les deux sexes, particulièrement chez la femme.

VIe. Espèce. Condylômes (*condylomata*), semblables à un condyle. Protubérance membraneuse, dure ou celluleuse, rouge ou de couleurs de la peau. Base étroite, extrémités grosses, lisses et polies. *Siége.* Le tissu de la peau entière. *Régions.* L'anus dans les deux sexes, et quelquefois les grandes lèvres chez les femmes, etc.

Organisation de toutes les excroissances. Vaisseaux sanguins, exhalans, absorbans, et nerfs; ces derniers paroissent être étrangers aux verrues qui sont insensibles. — *Topiques.* Quand il y a de fortes douleurs, on fait usage des calmans, soit internes, soit externes, sans administrer d'anti-vénériens. Après l'extinction de la douleur, le traitement général, les onctions mercurielles ou les cathérétiques sont employés avec succès. Lorsque ces excroissances résistent aux onctions anti-vénériennes et aux cathérétiques, il faut en faire l'excision ou les cautériser avec le nitrate d'argent, ou avec le muriate d'antimoine, etc.

L'épiderme enveloppe toutes les excroissances, et devient si fin dans les pustules sessiles et pédonculées, qu'il ressemble à celui des membranes muqueuses, en raison de son humidité. Vu à la loupe, il est couvert de matière mucilagineuse.

VIIe. Espèce. *Pruna*, ou charbon. Invasion, douleur lancinante, bords de l'escarre rouges et engorgés, suppuration grisâtre, sanieuse; hémorragie à mesure que les vaisseaux sont frappés de mort. Progrès de l'escarre plus rapide sur la circonférence qu'au centre : action plus lente du principe morbifique sur la peau; à sa destruction complète, le tissu cellulaire tombe par lambeaux : alors vives douleurs sur les bords renversés ou abattus, d'autres fois durs et largement engorgés. *Siége*. La peau, le tissu cellulaire, etc. *Régions*. Les parties génitales de l'un et l'autre sexe, les aines, l'anus, le coccix, les orteils, etc., à la suite des pustules ulcérées, des chancres, des bubons, des rhagades, etc. *Médicamens*. Les anti-putrides et les toniques internes et externes, etc.

TROISIEME SECTION.

Description des Pustules du corps.

Les pustules sont une éruption de la peau, qui se manifeste sous la forme d'éphélides, de pétéchies ou d'urtications, se développe graduellement sous diverses formes, d'après lesquelles on donne aux pustules des noms particuliers, qui nous serviront pour désigner chaque espèce, soit primitive, soit consé-

cutive. Les pustules primitives se développent immédiatement après l'infection comme premier symptôme, à la suite duquel il peut en survenir d'autres. Les pustules consécutives se manifestent long-temps après l'infection, ou viennent après que d'autres symptômes les ont précédées.

Le virus qui les produit, paroît avoir son siége dans le tissu muqueux, où il est déposé par les vaisseaux absorbans qui entrent dans l'organisation de ce système. Alors il se fait un travail intérieur : les malades ont communément, et toujours le plus grand nombre, des ostéocopes, des démangeaisons, la fièvre, des transpirations nocturnes et abondantes, souvent même de vives céphalalgies. Il est rare de ne pas trouver ces symptômes dans un malade qui a des pustules vénériennes sur le corps. Ils précèdent l'éruption de dix à quinze jours, et quelquefois davantage : il arrive assez souvent que l'éruption faite, les malades se trouvent mieux. Les ostéocopes perdent de leur intensité; la fièvre et la sueur cessent le plus communément. La céphalalgie est plus ordinaire que les autres symptômes qui ne se manifestent quelquefois qu'après l'éruption. La démangeaison générale ou locale précède de quelques jours la sortie des pustules : dans le premier cas, c'est un signe que le virus est répandu dans tout le système muqueux, et que l'éruption sera générale; et dans le second, on ne voit des pustules que sur la partie qui étoit le siége du prurit local.

Le premier degré de l'éruption fait rougir l'épiderme comme une piqûre de puce, détermine un engorgement dans le corps réticulaire, et parcourt

successivement plusieurs périodes jusqu'à celle de sa terminaison. Il seroit difficile de déterminer l'espèce de pustule qui sera le terme de l'éruption qui commence, parce que très-souvent on trouve dans chaque éruption plusieurs espèces de pustules. On voit communément sur le même malade des pustules ortiées, miliaires, etc. Elles restent à une époque de l'éruption stationnaires. Le virus paroît agir d'une manière insensible entre le tissu muqueux et l'épiderme : ce dernier tombe par écailles, parce que les vaisseaux qui le tenoient appliqué sur les papilles sont détruits par l'effet du virus. Des pustules merises prennent leur accroissement en vingt à trente jours, et passent successivement de l'ortiée à la miliaire, de la miliaire à la lenticulaire, et de celle-ci à la merise même. Ces pustules sont rarement douloureuses, et ne s'ulcèrent que lorsque les malades négligent de se faire traiter à propos, parce que le virus prend de la malignité en vieillissant. Leur siége est tout entier dans le tissu muqueux, qui se trouve seul engorgé dans la première période des pustules. En piquant l'épiderme des merises avec une lancette, on l'enlève facilement, et l'on voit à nu très-distinctement avec une loupe le corps muqueux, arrosé d'un sang limpide, qui paroît sans fibrine. Cette espèce de pustule vient sur tout le corps; mais il est plus ordinaire d'en trouver aux extrémités, aux parties qui ont du poil et qui sont constamment couvertes. Depuis deux ans nous avons eu quatre malades infectés de pustules merises, avec ulcération. Les ulcères leur sont survenus pendant le traitement... Le virus peut se compliquer ou se combiner avec

un autre virus, et paroître avec des symptômes mixtes... Le vice psorique se complique souvent avec le syphilitique : ils ont une si grande affinité, qu'ils s'identifient à l'invasion de la maladie, de manière qu'on ne peut distinguer les symptômes de chaque virus, mais bien ou le psorique, ou le syphilitique. Un des virus semble être neutralisé, ou anéanti par l'autre. Si, en pareil cas, les interrogations qu'on aura faites au malade sont insuffisantes pour juger de la maladie, il faut administrer un traitement anti-vénérien, pris dans les mercuriaux et les sudorifiques rapprochés.

Ces remèdes donneront en peu de temps un aspect favorable à la maladie, si elle tient à un vice psori-vénérien; ou ils la rendront plus grave, si le vice est absolument psorique. Alors la maladie jugée, on fera usage des anti-psoriques.

On voit quelquefois le vice syphilitique paroître avec des symptômes bénins, et prendre tout à coup de la malignité. Il désorganise le tissu muqueux, fait tomber l'épiderme, que remplacent des croûtes épaisses, plates, noires, livides, furfuracées, suifeuses, rondes, conoïdales, pyramidales, etc., et sous lesquelles une matière puriforme et de mauvaise nature, détruit le corps réticulaire jusqu'au corium, que ce vice attaque ensuite. Les malades éprouvent peu de douleur, tant que le virus a son siége dans le muqueux, et que le toucher est indolent; cet état dure jusqu'à ce que le virus frappe les papilles nerveuses, et dès lors la douleur se manifeste. Les bords de l'ulcère sont relevés, durs et renversés par l'effet de l'inflammation, qui fait des

progrès sur la circonférence, et se propage jusqu'au corium qu'il détruit. Quand les symptômes sont portés à ce dernier degré, le pronostic est fâcheux, et nous mène naturellement aux pustules rongeantes ou serpigineuses, qu'on doit regarder comme le dernier degré de la vérole. Elles ont une origine commune aux autres pustules, mais une terminaison très-différente. Le caractère et la marche en sont bizarres; elles prennent les formes des consonnes C, S, d'un 3 de chiffre arabe, de spirale, de segment, de cercle, etc. Elles se couvrent de croûtes épaisses et larges, si l'ulcère est grand. Elles varient à l'infini: tantôt on a pendant quelques jours un ulcère de bonne qualité, auquel succède une irritation qui occasionne une très-mauvaise suppuration, et rend la pustule plus maligne que jamais; et tantôt l'ulcère est de la meilleure qualité sur un côté qui se cicatrise, tandis que le côté opposé, couvert de la plus mauvaise suppuration, fait plus de progrès en mal, que l'autre vers la guérison. D'autres fois tout va le mieux possible, et une cicatrice rapide en est le résultat; mais souvent la guérison n'est que précaire, car bientôt après cette guérison, reviennent d'autres pustules, accompagnées d'inflammation plus ou moins forte, qui ulcère ordinairement les cicatrices des pustules guéries. Enfin on voit ce virus *volatica* toujours prendre de nouvelles places, en passant d'une partie à une autre, ou de nouveaux signes, en passant du bien au mal, ou du calme à la douleur. Ce virus *serpego* attaque indistinctement toutes les parties du corps; il est d'une nature si *délétère*, si *fugace*, qu'il échappe, ou qu'il

résiste aux remèdes les plus énergiques qu'on emploie pour le détruire. Il use, il anéantit le principe vital, et fait souvent périr les malades. (*Voyez les observations des pustules serpigineuses.*)

On observe trois périodes dans le traitement des pustules du corps. *Première période.* Celles ortiées, lenticulaires, squammeuses, merises, sans l'usage des topiques, cèdent communément aux bains et au traitement général. Cette guérison plus ou moins longue est la plus facile et la moins désagréable aux malades. La peau reste long-temps cuivreuse après la cure de la maladie. *Deuxième période.* Celles croûteuses, superficiellement ulcérées, dont la cicatrice s'obtient facilement, avec des topiques locaux, avant la fin du traitement général. La peau reste aussi cuivreuse après la guérison. *Troisième période.* Celles rongeantes ou serpigineuses, dont la dénomination annonce un vice malin, résistent à tous les topiques et les traitemens les mieux administrés, pendant plusieurs mois, et quelquefois plusieurs années.

Iere. Espèce. Pustules ortiées, semblables aux éphélides ou aux pétéchies; engorgement du système muqueux, légère saillie de l'épiderme brun ou cuivreux, caractère ordinaire des pustules vénériennes.

IIe. Espèce. Celles miliaires, convexes, lisses, indolentes, dures et de la grosseur d'un grain de millet, auquel elles sont semblables.

IIIe Espèce. Celles vésiculaires (galeuses), nombreuses, isolées ou rapprochées en groupe, dures et peu douloureuses. Vésicule au centre qui est plus élevé que la circonférence qui est de couleur cui-

vreuse. Rupture de la vésicule, concrétion de la matière qui en sort, et formation des écailles qui font le caractère de l'espèce.

IVe. Espèce. Celles lenticulaires plus communes, douloureuses ou indolentes, un peu évasées, cuivreuses au centre et à la circonférence; partie moyenne élevée, lisse ou couverte de petites écailles: on les a nommées lenticulaires, parce qu'elles ont la forme d'une lentille.

Ve. Espèce. Celles squammeuses (dartreuses), peu saillantes, quelquefois vésiculaires. Rupture de la vésicule, changement de l'épiderme en écailles, aplatissement de la pustule, et succession des écailles. Sillons ou gerçures à l'épiderme, au tissu muqueux, et quelquefois au corium. Ici le vice psorique et le syphilitique s'identifient tellement, que les meilleurs observateurs distinguent avec peine les deux virus.

VIe. Espèce. Celles merises, toujours consécutives ou postérieures aux précédentes, peu nombreuses, dures, lisses, quelquefois écailleuses ou ulcérées, dans le principe ortiées, miliaires, passent successivement d'espèce en espèce, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées au volume d'une merise trop mûre.

Siége général de ces pustules. Tout le système muqueux. *Régions.* Toutes celles du corps, excepté celles de la génération de l'un et l'autre sexe, le périné, l'anus, les membranes muqueuses qui sont des pustules d'un autre genre. Les bains et le traitement général les guérissent ordinairement. On fait quelquefois usage des topiques résolutifs et onctueux, tels que la pommade oxigénée, le cérat mercuriel, etc.

VIIe. Espèce. Celles croûteuses, épaisses, larges, plates, rondes, pyramidales, suifeuses, furfuracées, noirâtres, livides, etc. : tantôt cavités sous les croûtes pleines de sanie et semblables au calice du gland, et tantôt ulcère très-large et sans cavité. *Siége.* Le système muqueux et assez souvent le corium. *Régions.* Ulcération plus ordinaire aux extrémités qu'aux autres parties. En cas d'irritations vives, on fait usage des émolliens calmans : l'irritation éteinte, on emploie avec succès le cérat mercuriel, ou les cathérétiques.

VIIIe. Espèce. Celles serpigineuses, rebelles, irrégulières, semblables aux lettres C, S, à une spirale, etc., croûteuses et ulcérées ; quelquefois ulcération de bonne qualité pendant quelques jours, à laquelle succède une irritation qui occasionne une très-mauvaise suppuration, et rend la pustule plus tenace que jamais. D'autres fois ulcères de la meilleure qualité sur un point qui se cicatrise, tandis que le côté opposé fait plus de progrès en mal que l'autre vers la guérison. (Voyez la description générale.) *Siége.* La peau et le tissu cellulaire. *Régions.* Toutes les parties du corps, et particulièrement les extrémités et la tête. — *Topiques.* Les émolliens calmans, les anti-vénériens, les anti-putrides ou toniques, les cathérétiques, le calorique ou le fer rouge, sont des moyens utiles, si l'application en est sagement faite. — *Médicamens.* Les narcotiques, les mucilagineux, les purgatifs, des lavemens, etc. Si l'irritation est violente, et que le sujet soit robuste, il faut lui administrer les anti-phlogistiques ; si l'irritation est la même dans un

sujet foible, il faut faire usage des toniques, et mettre le malade dans le traitement général quand les douleurs seront éteintes.

Causes des pustules.

Les pustules du corps, soit primitives, soit consécutives, ont toujours pour cause l'inoculation de la vérole ou la métastase du virus. Une gonorrhée répercutée par des injections, un chancre guéri subitement par des topiques astringens, un bubon dissous par des stimulans, etc., avant l'extension du virus par un traitement anti-vénérien, sont autant de causes qui peuvent faire développer les pustules, si le virus est rapporté dans la circulation par le système absorbant. Nous voyons fréquemment à l'hospice des vénériens, des pustules consécutives paroître après la cure précoce d'un chancre, d'une gonorrhée supprimée spontanément, etc. Les nourrices qui allaitent des enfans infectés, ont ordinairement des pustules primitives, et plutôt au corps qu'aux parties de la génération. On observe le contraire chez les prostituées qui ont plutôt des excroissances primitives ou consécutives aux parties de la génération, à l'anus, etc. Ces excroissances sont plus communes que celles du corps; on les trouve rarement seules, parce que des symptômes antérieurs ou postérieurs les accompagnent ordinairement.

Peut-on toujours les regarder comme un symptôme de la vérole, surtout lorsqu'elles sont primitives, et que la personne qui a les excroissances ne s'est jamais exposée?

Le cit. Cullérier pense qu'il y en a de non-vénériennes, et il le prouve par un grand nombre de faits qu'il a observés dans sa pratique.

Premier fait. Une femme mariée ayant un écoulement sans avoir senti la plus petite douleur, et des excroissances aux parties génitales, consulta le cit. Cullérier; sa santé et celle de son mari étoient des meilleures. Deux amis qui jouissoient des mêmes avantages que l'époux, se portoient également bien. Cullérier envoya cette femme au cit. Sabatier, qui regarda l'écoulement et les excroissances comme des symptômes de vérole. D'après l'avis du célèbre Sabatier, on lui administra un traitement anti-vénérien, pendant lequel elle continua de communiquer avec son mari et ses amis sans leur inoculer de mal. Après ce traitement on fit l'excision des excroissances pédonculées qui ne revinrent jamais.

Second fait. Une autre femme ayant également aux grandes lèvres et au périné des excroissances, s'adressa au cit. Cullérier. Sa santé, celle de son mari et de deux de leurs enfans étoient parfaites. Le consulté lui conseilla de ne rien faire, seulement de se tenir propre. Des lotions aqueuses firent disparoître en neuf mois ces excroissances. Pendant ce même temps, elle devint enceinte, et mit au monde un enfant bien constitué et sain. Il est âgé d'environ huit ans. Elle a eu depuis ce dernier d'autres enfans qui jouissent tous de la meilleure santé.

Troisième fait. Une femme âgée d'environ trente ans, avoit les lèvres de la génération recouvertes d'excroissances indolentes. Elle vivoit avec un homme qui se portoit bien. Ces excroissances nées sans cau-

ses connues, disparurent sans traitement anti-vénérien. Elle a fait société avec d'autres hommes, et jamais personne n'a eu lieu de s'en plaindre.

Quatrième fait. Un jeune homme portoit une masse de choux-fleurs à l'anus, qui lui étoit venue sans avoir encouru de dangers. Il vivoit à la vérité avec une jeune fille de la campagne, dont la santé étoit parfaite, et la conduite sans reproche à l'égard du jeune homme, à qui Cullérier conseilla de se tenir seulement propre. Des lotions avec de l'eau fanèrent ces excroissances et les firent entièrement tomber.

Cinquième fait. Un homme marié avoit de pareilles excroissances : sa femme et ses enfans se portoient bien. Pour sa tranquillité particulière, il fit un traitement mercuriel pendant lequel il habitoit avec sa femme, qui mit au monde d'autres enfans qui se portent aussi bien que les premiers. Quelle est la cause de ces excroissances, des polypes, etc.? On l'ignore.

Pronostic des pustules et des excroissances.

Il faut ici rappeler l'énumération des excroissances. Celles qui viennent aux parties génitales, à l'anus, etc., comme primitives, disparoissent facilement au bout de quinze à vingt jours, par l'effet des frictions de cérat mercuriel, du traitement général et par l'usage des bains. Il y a cependant des excroissances primitives, pour lesquelles il faut long-temps employer les anti-vénériens, surtout quand elles sont anciennes ou accompagnées d'autres symptômes. Lorsque ces excroissances sont squirreuses, pédonculées,

etc., le pronostic devient désagréable; elles résistent souvent au cérat mercuriel, aux cathérétiques et au traitement général. La guérison en est alors longue, et on ne l'obtient ordinairement qu'après l'excision ou la cautérisation, qu'on réitère quelquefois. Les consécutives cèdent au même traitement que les primitives; mais il est sage de traiter les malades plus long-temps.

Des pustules du corps. Elles guérissent plus tôt comme primitives, et plus tard comme consécutives: dans l'un et l'autre cas, le pronostic est favorable à porter. Si elles sont ortiées, vésiculaires, lenticulaires, etc., on peut annoncer que la maladie sera, quant aux symptômes externes, guérie en quinze à vingt jours; mais il faut pour sa propre réputation et la tranquillité du malade, l'avertir que les endroits de la peau où sont les pustules, garderont long-temps la couleur cuivreuse. Les bains et le traitement général suffisent pour les guérir en quarante à cinquante jours. Le même temps peut suffire pour guérir les merises primitives et récentes; mais de peur qu'il ne reste du virus, on continue le traitement pendant deux mois. Le traitement des consécutives qui dure pendant deux ou trois mois, doit être pris dans les mercuriaux et les sudorifiques rapprochés. Celles croûteuses avec ulcération superficielle, méritent un pronostic favorable. Le mercure et les sudorifiques rapprochés, l'usage des émolliens et des cathérétiques, les guérissent constamment en deux ou trois mois.

Les serpigineuses rongeantes résistent long-temps, et obligent les malades à se séquestrer de la société

et de prendre beaucoup d'anti-vénériens pendant cinq à six mois et quelquefois davantage, pour obtenir une guérison complète.

Pruna ou *antrax*. S'il y a peu de parties frappées de mort, et que la gangrène se borne de bonne heure, le danger sera moins grand, en ce que l'escarre tombée, l'ulcère se déterge et se cicatrise: Mais si l'inflammation est forte, la gangrène toujours progressive ruine rapidement les forces vitales et tue les malades en trente à quarante jours, se fixant quelquefois après avoir formé une large escarre, qui laisse après sa chute un ulcère si vaste, qu'une suppuration abondante épuise les malades, qui meurent en cinquante à soixante jours.

Traitement général.

Disons un mot du traitement des anciens. *Léonicénus*, en 1496, employa les délayans, les altérans, les purgatifs, les saignées, les bains, et abandonna les onctions faites avec différentes substances dans lesquelles il entroit du mercure, parce qu'il avoit observé que ces onctions ne faisoient disparoître que momentanément les pustules. Il continua l'usage des délayans, des altérans, etc., et la vérole resta incurable deux ou trois ans. Après lui, *Gelinus Aquilanus* fit en 1497 des frictions avec une pommade qu'il avoit composée, et dans laquelle il entroit encore du mercure. Cette pommade n'étant pas malheureusement assez continuée pour détruire entièrement le virus, fut regardée comme un moyen accessoire, et abandonnée en 1498 par l'auteur

même. Il mit en vogue les mêmes moyens que Léonicénus, et ne fit que pallier les effets du virus. De pareils traitemens ont succédé à ceux-là. — Seize ans après, en 1514, Devigo guérissoit la vérole avec une pommade mercurielle. Il purgeoit, baignoit souvent, faisoit des scarifications, appliquoit des ventouses, etc. Sa pommade lui acquit beaucoup d'honneur et lui fit une grande réputation.

Voyons le traitement actuel. On doit le varier suivant les excroissances primitives ou consécutives. Les primitives qui se manifestent aux parties génitales, à l'anus, au périné, etc., doivent être traitées avec le cérat mercuriel, ou la dissolution de muriate suroxigéné, le sulfate de cuivre, etc. Les effets de ces topiques, secondés par ceux du traitement général, suffisent pour faire disparoître ces excroissances; quand elles deviennent squirreuses, la résolution en est longue, difficile et parfois impossible, de manière qu'on est obligé de les exciser ou de les cautériser. Enfin les excroissances consécutives des parties génitales exigent le même traitement que les primitives; mais on doit donner plus long-temps la dissolution de muriate suroxigéné de mercure, ou les frictions mercurielles, faire prendre des bains et boire abondamment une tisane apéritive de préférence aux autres.

Les pustules primitives du corps, telles que les ortiées, les vésiculaires, etc., peuvent céder au traitement général, à l'usage des bains et de la tisane sudorifique. Les consécutives, telles que les merises, les croûteuses, etc., sont plus difficiles et plus longues à guérir; c'est pourquoi il est nécessaire de donner

la tisane sudorifique et le sirop que l'on mêle avec la dissolution de muriate suroxigéné de mercure. On peut encore donner les frictions mercurielles, les sudorifiques rapprochés et des bains dans l'un et l'autre cas. En général, il faut donner les sudorifiques rapprochés, avec les mercuriaux, quand les malades ont des douleurs nocturnes et profondes, sans s'arrêter à l'état primitif ou consécutif des pustules.

Si les pustules sont très-enflammées, ulcérées, soit au corps, soit aux parties génitales, il faut donner les narcotiques, des bains, des boissons calmantes et mucilagineuses, purger pour diminuer l'irritation locale et la rendre générale, panser avec des calmans relachans, faire des lotions émollientes deux ou trois fois par jour, afin de ne pas laisser croupir la sanie qui irrite la partie qu'elle touche. L'irritation tombée, on peut donner les anti-vénériens d'après l'espèce de pustules ou excroissances; panser avec des émolliens ou avec des cathérétiques, quelquefois continuer les narcotiques, et prescrire les toniques si le sujet est foible.

Méthode de l'Hospice des vénériens de Paris.

1°. Le premier jour on purge le malade. Le second on lui donne la dissolution de muriate suroxigéné de mercure, ou les frictions mercurielles. 2°. S'il souffre beaucoup, on lui donne des boissons mucilagineuses rendues calmantes par l'addition de quinze à vingt gouttes de vin composé d'opium, et

des pilules narcotiques. L'irritation détruite ou diminuée, les anti-vénériens sont augmentés à mesure que l'inflammation se dissipe. 3°. S'il survient des accidens dans le traitement, telles que la salivation, la fièvre, etc., on le suspend pour détruire l'irritation qu'occasionne le mercure. On combat la salivation par les purgatifs, les boissons calmantes, les pastilles soufrées, les gargarismes adoucissans, etc.; les accidens passés, on reprend le traitement. 4°. Si les malades sont très-irritables, le mercure doit se donner à petites doses. Les loochs gommeux sont des correctifs de la dissolution de muriate suroxigéné de mercure.

Doses des médicamens. Celle de la dissolution de muriate suroxigéné de mercure 2 centig., sirop sudorifique 12 décag., quelquefois 2 hectog., frictions mercurielles 8 grammes. On commence par le quart ou la demi-dose, le troisième ou quatrième jour la dose entière continuée jusqu'à la fin du traitement. Il en est de même des frictions, les bains pendant le traitement, une ou deux médecines à la fin.

Des excroissances et pustules des enfans.

On voit plus communément une macération particulière et des taches sur l'épiderme des nouveaux nés. Sur le plus grand nombre, c'est peu de jours après leur naissance que les accidens se développent, et en général on peut dire qu'ils naissent dans les huit ou quinze premiers jours. Ceux qui se manifestent le plus promptement sont les phlyctènes et les pustules ou boutons suppurans à la surface du

corps. On reçoit fréquemment des enfans trouvés âgés de deux, trois ou quatre jours avec ces symptômes. Les gros boutons suppurans ont toujours été observés sur des enfans âgés de moins de huit jours. Les ulcérations à la surface de la peau sont la suite des phlyctènes ou des boutons suppurans. Les ulcères du nombril, des talons, les excoriations ulcérées de la tête, commencent du quatrième au huitième jour et quelquefois plus tard. L'ophthalmie s'annonce quelquefois dès le troisième ou quatrième jour par le gonflement des paupières, par le suintement d'une mucosité sanieuse, et divers accidens, tels que la rougeur ou le flétrissement de la cornée, soit par le développement d'une tache imitant la taie, soit par de petits boutons sur la cornée qui ulcèrent cette membrane transparente, comme les pustules ulcèrent l'épiderme ou la peau. Les symptômes les plus tardifs sont ceux qui, faits par leur nature, caractérisent une infection plus générale et plus grave. Telles sont les pustules plates et livides qui paroissent à la surface de la peau, et les excroissances à l'anus, aux parties génitales, au périné, etc... Deux enfans jumeaux ne présentèrent que des symptômes légers et douteux. Trois mois après ils eurent des ophthalmies, des enchifrenemens, des pustules, des rhagades, et il fallut pour les guérir, non-seulement donner beaucoup de mercure à la mère, mais encore administrer aux deux enfans un traitement particulier (1).

---

(1) Mahon, *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, 2e *année, pag.* 51.

(On donne aux enfans de dix à quinze mois la dissolution de muriate suroxigéné de mercure, depuis un vingtième jusqu'au quart de dose, dans des loochs gommeux).

QUATRIÈME SECTION.

Observations sur les excroissances et les pustules véréricnnes, faites à l'Hospice des vénériens de Paris.

PREMIÈRE OBSERVATION (1).

Excroissances pédonculées de la troisième période. Une fille agée de vingt ans, entrée le 16 prairial an 9; déflorée à dix-neuf ans; amours heureuses pendant quatre mois; délaissée pendant huit; santé parfaite pendant tout ce temps; fait connoissance d'un autre amant, et l'aime éperdument. Amour vif et nourri par des actes vénériens fréquens et prolongés; union agréable et paisible pendant quatre mois. Un écoulement survint à la fille et fit naître des soupçons à l'amant, qui continua cependant de la voir sans gagner de symptômes vénériens. Des excroissances pédonculées se développèrent aux parties de la génération

---

(1) De deux malades à l'Hospice des vénériens, l'un, âgé de douze ans, a une excroissance pédonculée à la pointe de la langue, l'autre, âgé de trente-six, une petite dans la fossette naviculaire de l'urètre.

de la fille, qui cessa à l'instant de voir son amant, et alla consulter un médecin qui lui fit prendre la liqueur de Van-Swiéten pendant quarante-quatre jours. Des excroissances pédonculées aux grandes lèvres, aux nymphes, dans le vagin, au col de la matrice, au périné, à l'anus, avoient paru trois mois avant sa réception à l'hospice.

17 *prairial*. La malade a été purgée.

18, 19, 20 et 21. Des demi-doses de liqueur de Van-Swiéten lui ont été données dans des loochs gommeux, et elle les a vomies immédiatement après les avoir prises. Les excroissances ont été pansées avec une double dissolution de muriate suroxigéné de mercure, et des mèches imprégnées de cette liqueur ont été introduites dans le vagin.

1er. *messidor*. Frictions mercurielles, et mêmes topiques pour les excroissances qui sont devenues douloureuses, et ont donné la fièvre à la malade. Des injections émollientes, des remèdes calmans, soit internes, soit externes, ont éteint l'inflammation qui étoit cause de la fièvre; ces excroissances font des progrès malgré les topiques et le traitement.

30. La malade ayant pris 56 gram. de frictions mercurielles, on fit l'excision de ces excroissances, et quelques jours après, il lui survint une fièvre quotidienne et intermittente qui dura environ vingt jours. Les accès n'avoient lieu que le soir. On prescrivit des vomitifs, des boissons mucilagineuses et apéritives, ainsi que quelques clystères. Enfin la cure de cette fièvre s'obtint plutôt par l'effet des forces vitales, que par les remèdes. On remit dans

le traitement la malade, qui prit de nouveau la liqueur de Van-Swiéten sans avoir de vomissemens. Les excroissances du vagin et du col de la matrice sont en grande partie effacées; alors apparition de nouvelles à la place des excisées.

12 *frimaire*. Accouchement heureux. — Enfant fort et sain à sa naissance. Entière disparition de toutes les excroissances intérieures après l'accouchement. Une seconde excision a complétement détruit les extérieures.

Deuxième Observation.

Pustules de la première période. Une femme, cuisinière, âgée de quarante-deux ans, entrée le 16 fructidor an 9. Douleurs dans tous les membres, sueur continuelle, abondante, fatigante la nuit et accompagnée de fièvre. Vers le quinzième jour, éruption générale qui emporta la fièvre, la sueur, et diminua les douleurs de membres. En vingt jours, pustules grandes comme des merises et des lentilles; deux merises remarquables, l'une au-dessous du nez et l'autre à la région poplitée de la jambe droite; pustules lenticulaires rapprochées et plus caractérisées aux extrémités inférieures. Développement de ces pustules dans l'espace de quarante jours, dans l'ordre suivant : 1°. à la partie supérieure du sternum; 2°. au ventre; 3°. aux jambes; 4°. au tronc et à la figure. Amertume pendant l'éruption; ophthalmie et insomnie depuis environ un mois. D'après le rapport de la malade, ces pustules paroissent consécutives, son mari ne l'ayant pas vue depuis environ six mois.

17 *fructidor*. La malade a été purgée. Le 18, elle a pris un quart de dose de liqueur de Van-Swiéten; le 19, la demi-dose et 12 décagrammes de sirop sudorifique. Même remède continué quelques jours. Ensuite la dose entière a été donnée, mêlée avec le sirop sudorifique, jusqu'à la fin du traitement.

30. Aplatissement des pustules, et diminution des douleurs et de l'insomnie.

12 *vendémiaire an* 10. Disparition des pustules lenticulaires, et résolution partielle des merises, laissant à leur place des taches cuivreuses sur l'épiderme : douleurs entièrement éteintes.

18 *brumaire*. Peau de la figure revenue à sa couleur naturelle; celle des extrémités supérieures en rapproche un peu, ainsi que celle des extrémités inférieures.

Il paroît que les parties en contact toujours avec l'air, reprennent plus facilement leur couleur primitive, que celles qui sont constamment couvertes. Ce traitement a été régulier jusqu'à la guérison parfaite. La malade a pris 64 doses de liqueur de Van-Swiéten, et 16 liv. de sirop sudorifique.

Sortie le 20 brumaire, soixante-dixième jour du traitement.

TROISIÈME OBSERVATION.

Pustules de la seconde période. Une femme journalière, âgée de trente-deux ans, entrée le 23 floréal an 8, atteinte depuis environ quatre ans de la vérole, qu'elle avoit acquise en allaitant un enfant

gâté, ainsi que de douleurs nocturnes, maux de tête, etc., infructueusement traitée par la liqueur de Van-Swiéten et les frictions mercurielles. Elle avoit des pustules sur tout le corps à son entrée à l'hospice; les unes étoient croûteuses, et les autres ulcérées, une exostose au second os du métacarpe, une luxation spontanée de la première phalange droite du doigt annulaire, par le relâchement de la capsule et des ligamens.

24 *floréal*. La malade a été purgée.

25. Mise à la liqueur de Van-Swiéten, mêlée avec 12 décagrammes de sirop sudorifique, et la tisane continuée jusqu'à la fin du traitement.

Pansement des pustules avec le cérat mercuriel.

14 *prairial*. Les pustules se guérissent, les douleurs diminuent, l'appétit est meilleur, ainsi que le sommeil.

30. Légères douleurs, cicatrisation de plusieurs pustules.

15 *messidor*. Pustules guéries, excepté deux à la tête, une au bras droit et une à chaque cuisse. Extinction entière des douleurs. A la fin du mois, pustules radicalement cicatrisées, et toujours pansées avec du cérat mercuriel. Elle a pris 48 doses de liqueur de Van-Swiéten, 18 liv. de sirop sudorifique, et des bains. L'exostose n'avoit perdu qu'une partie de son volume, et la luxation étoit restée dans le même état.

Le traitement a été régulier et sans accidens.

Sortie le 15 thermidor an 8.

Quatrième Observation.

Une femme âgée de 34 ans, entrée le 16 messidor an 9. Premier accouchement à l'âge de 28 ans ; à cette époque, maladie très-grave qui dura deux mois. L'enfant, paroissant avoir des symptômes vénériens, mourut vingt-quatre jours après sa naissance. Rétablissement de la mère ; parfaite santé pendant dix-huit mois consécutifs. Seconde grossesse ; accouchement heureux (1). Au quatrième mois de l'allaitement, la mère eut de vives céphalalgies qui durèrent deux mois. Métastase de la cause morbifique sur le bras droit, qui fut douloureux pendant quelques mois. Seconde métastase à la région épigastrique, et de cette dernière à l'extrémité inférieure droite, qui perdit la faculté de soutenir le tronc. La malade marcha pendant quatre mois avec des béquilles. Enfin ce virus, après avoir parcouru diverses régions, a rendu la malade impotente, et lui a occasionné des douleurs si violentes, que le plus petit attouchement et le plus léger mouvement la faisoient mourir de douleur. La formation de deux petits ulcères au palais, et la douleur de tête, la déterminèrent à prendre le sirop de Cuisinier et la tisane de salsepareille pendant quinze jours, au bout desquels les symptômes disparurent, et la malada cessa son traitement. Trois mois après, retour de douleurs à l'épigastre, à la cuisse et au bras du côté gauche ; ensuite engorgemens qui ont dégénéré en tumeurs sur diverses

(1) L'enfant, âgé de quatre ans, se porte bien.

parties du corps, lesquelles se sont successivement ulcérées et cicatrisées. Les unes se guérissoient radicalement, et les autres naissoient immédiatement après. Il paroît que ces ulcères rongeans et croûteux soutiroient le virus (1), parce que la malade souffroit peu depuis qu'elle les avoit.

A son entrée dans l'hospice, ulcères rongeans et croûteux sur diverses parties, et quelques tumeurs gommeuses, douleurs intermittentes; l'ame désagréablement affectée donne des frissons à la jambe gauche, qui se terminent par une abondante transpiration.

17 *messidor*. La malade a été purgée.

18. Mise à la liqueur de Van-Swiéten mêlée avec le sirop sudorifique, et à l'usage des pilules de savon d'aloès. On a pansé les pustules, les unes avec du digestif, et les autres avec du cérat mercuriel.

30. Douleurs éteintes, et chaleur naturelle à la jambe gauche. Cicatrisation de quelques pustules, commencement de résolution des tumeurs gommeuses.

20 *thermidor*. Pustules entièrement guéries par l'effet des topiques et du traitement général. Cicatrices cuivreuses.

---

(1) Un garçon âgé de quarante et un ans a gardé pendant sept ans des fistules indolentes à la partie latérale gauche de la poitrine et au pli du bras droit, avec un engorgement du tissu cellulaire. Soupçonnant que la cause étoit syphilitique, il a pris, aux Vénériens, la liqueur de Van-Swiéten et les sudorifiques rapprochés, qui ont parfaitement guéri ces fistules en soixante quatre jours.

20 *fructidor.* Épiderme presque de couleur naturelle ; tumeurs gommeuses entièrement dissoutes, excepté une au bras gauche, que les emplâtres fondans ont fait diminuer.

Ce traitement a été fait sans accidens et sans interruption, dans l'espace de cinquante-six jours. Elle a pris 14 liv. de sirop sudorifique, 58 doses de liqueur de Van-Swiéten, 68 grammes de pilules de savon d'aloès, et des bains.

Sortie radicalement guérie le 24 fructidor an 9.

Cinquième Observation.

Un homme, marbrier, âgé de trente-quatre ans, entré le 8 ventôse an 9, avoit un large chancre à la verge depuis deux mois, un autre à la face interne du prépuce, avec un paraphimosis, des pustules lenticulaires et merises à la face et à plusieurs parties du corps depuis environ vingt jours. Le scrotum avoit des excroissances légèrement ulcérées et plates, postérieures à celles du corps.

Peu de jours après son entrée, il eut une ophthalmie et une affection de l'estomac et du larynx, qui cédèrent aux boissons anti-phlogistiques.

21 *ventôse.* Mis à l'usage de la tisane et du sirop sudorifique, mêlé avec la liqueur de Van-Swiéten.

1er. *germinal.* Les excroissances plates du scrotum étoient guéries, et les chancres ne l'étoient que de moitié. Le traitement et les bains semblent plutôt avoir favorisé le développement des pustules du corps, que leur guérison ; car elles sont devenues douloureuses, sanieuses et croûteuses : la plupart avoient le centre creux, les bords durs et élevés.

14 *germinal.* Irritation des pustules, suspension du traitement pendant quelques jours, auquel on a substitué les boissons mucilagineuses et calmantes.

6 *floréal.* Quelques pustules guéries, et d'autres ont les bords durs et élevés, et le centre creux, que l'on frictionne avec la pommade mercurielle.

15. Guérison d'un grand nombre de pustules dont plusieurs sont croûteuses, sans suppuration et sans douleur.

28. Toutes étoient guéries excepté deux ou trois à la tête qu'on a cautérisées avec le nitrate d'argent, et elles se sont cicatrisées en peu de jours.

Il a pris 45 doses de liqueur de Van-Swiéten, environ 15 livres de sirop sudorifique et plusieurs bains.

Sorti le 8 prairial, an 9.

Rentré le 9 nivose, an 10. — Quinze ou vingt jours après sa sortie, des pustules lui sont revenues à diverses parties du corps; les unes plus grosses que des merises, et nombreuses, forment des grappes. La partie postérieure et interne de la cuisse droite en a deux ulcérées, l'une en forme de C, et l'autre d'un 3 de chiffre arabe. Il souffre plus la nuit que le jour depuis environ vingt jours, et éprouve plus de chaleur. On le traite de nouveau avec la liqueur et les sudorifiques rapprochés.

Sixième Observation.

Pustules serpigineuses de la troisième période.

Une blanchisseuse agée de 23 ans, entrée le 6 thermidor an 5, infectée du mal vénérien depuis deux ans.

Ulcères au sein, au voile du palais, aux amygdales, voix rauque et nasale, déglutition difficile et douloureuse. Diverses cicatrices et des ulcères serpigineux sur tout le corps, la peau des premières cicatrices engorgée et blanche, et celle des dernières plus engorgée. Les ulcères se cicatrisent tantôt sur un point, et font des progrès en mal sur l'autre; quelques-uns sont croûteux. Des exostoses indolentes et des douleurs nocturnes intermittentes. Tel étoit l'état de la malade le 14 floréal an 8.

14 *prairial.* Meilleur état, guérison de toutes les pustules par l'effet des sudorifiques rapprochés sans mercure.

1er. *messidor.* Nouvelles pustules avec ulcèration au dos et au sein. Exostoses au front et au cubitus droit douloureuses. Progrès du mal pendant le reste de l'année.

1er. *vendémiaire an* 9. Quatre ulcères serpigineux, aux lombes, à la tête, au sein et sous la mâchoire du côté gauche. Des sudorifiques rapprochés qu'elle prit au printemps, donnèrent un bon caractère aux ulcères, mais ils ne se cicatrisèrent pas entièrement et restèrent plus ou moins ulcérés toute l'année.

1er. *vendémiaire an* 10. Mêmes ulcères qu'en l'an 9, et dans le même état. Celui du sein avoit la forme d'un 3 de chiffre arabe. — Faiblesse générale, infiltration des extrémités inférieures.

Le 20, leucophlegmatie générale, ascite consécutive, ventre un peu douloureux. Fièvre, langue rouge et sèche.

Respiration gênée, pus peu abondant. — Même

état jusqu'au 28 ; à cette époque, dévoiement, ventre plus sensible, respiration gênée, langue sèche et jaune, pouls faible, soif et fièvre.

Pourriture d'hôpital sur l'ulcère de la poitrine, bords durs, rouges et très douloureux. Extinction insensible des forces vitales. On a prescrit des potions apéritives et des boissons toniques.

Morte le 15 brumaire an 10. On a observé sur le cadavre, 23 cicatrices aux extrémités inférieures, 20 aux supérieures, 22 au tronc et six à la face et à la tête.

Traitemens. Le premier, 30 doses de liqueur de Van-Swiéten et la tisane sudorifique seulement.

Le second, la tisane sudorifique et le sirop mêlé avec la liqueur de Van-Swiéten pendant long-temps sans espoir de guérison. Après ce traitement on a donné les anti-scorbutiques pour ranimer les forces, les narcotiques pour diminuer les douleurs, des mucilagineux pour relâcher, des sudorifiques et des amers plus ou moins rapprochés pour porter à la peau, des purgatifs fréquens pour détourner l'irritation locale et la rendre générale. On a varié et interrompu le traitement d'après l'état des symptômes qui ont toujours perdu de leur intensité à chaque fois que l'on a administré les sudorifiques rapprochés.

Mais la cause du mal a toujours paru dans son premier état après la cessation des sudorifiques, malgré qu'on les eût administrés très-long-temps.

Septième Observation.

Mêmes pustules. Une femme âgée de 36 ans, mère de six enfans sains, reçue le 29 prairial de l'an 8.

Pustules croûteuses et ulcérées par tout le corps, plus larges au dos, infection depuis cinq mois, inoculation par une fille gâtée qu'allaitoit cette femme; divers symptômes déja manifestés sur l'enfant lorsque les parens le donnèrent à la nourrice qui ignoroit la cause de la maladie. Vers le trente-sixième ou quarantième jour de l'allaitement, boutons sur l'aréole du sein qui allaitoit la fille gâtée. Prurit désagréable, sueur et douleurs nocturnes. A l'invasion des symptômes, cessation d'allaiter son enfant (1) en même temps. Ne pouvant supporter la succion sur le sein déja infecté, elle donna à cet enfant celui qui ne l'étoit pas encore, et que tétoit son enfant propre. Intensité des douleurs, vives céphalalgies, perte de sommeil. Deux saignées et deux purgations lui furent vainement administrées. Quand l'éruption fut complète, les ostéocopes et la céphalalgie diminuèrent beaucoup.

1.er. *messidor.* Purgée avec la casse et de la manne, pustules pansées avec le cérat mercuriel affaibli.

2. Liqueur de Van-Swiéten et sirop sudorifique mêlés ensemble, et la tisane.

24. Guérison de plusieurs pustules avec le cérat mercuriel, le traitement général et les bains.

20 *thermidor.* Cicatrisation de toutes les pustules. — Amélioration des forces vitales, et guérison rapide de tous les symptômes. Continuation du traitement.

26. Nouveaux ulcères survenus sur les cicatrices

(1) Cet enfant s'est toujours bien porté.

des pustules guéries. 1°. Au genou droit. 2°. A la tête. 3°. A la partie moyenne de la jambe droite. La continuation des mêmes remèdes tant externes qu'internes n'a pu arrêter ni neutraliser le virus, de manière que les ulcères ont pris alternativement un bon et un mauvais caractère.

Dans les mois de ventôse et germinal an 9, on a réitéré le sirop sudorifique et la liqueur de Van-Swiéten. Ces deux anti-vénériens n'ont produit aucun changement. Enfin ce virus invincible, et d'une nature inconnue, a résisté à tous les remèdes; savoir, aux anti-vénériens, aux sudorifiques, aux calmans, aux narcotiques, aux anti-scorbutiques, aux toniques, aux mucilagineux, aux purgatifs, etc., qui ont toujours été employés selon l'état de la malade. Les ulcères ont cependant pris parfois la voie de la cicatrisation. Mais quand une cicatrice se formoit, ou qu'elle étoit finie, elle ou une ancienne s'ulcéroit de nouveau : telle est la marche qu'a suivie cette maladie pendant quatorze mois. Elle a pris jusqu'à 28 livres de sirop sudorifique, 50 doses de liqueur de Van-Swiéten, et beaucoup de bains.

En vendémiare an 10. Désorganisation du cartilage ciliaire de la paupière inférieure droite, alopécie de l'opposée, quelques poils seulement aux supérieures. Espèce de cicatrice derrière la cornée transparente, qui bouche la moitié de la prunelle et empêche la vision. Rougeur et engorgement des lèvres et du nez qui sont couverts de pustules croûteuses et ulcérées. Narines moitié obstruées par l'engorgement des aîles du nez. Ensemble de la figure hideux. Large ulcère gangréneux à la face externe de la jambe droite.

Évacuée de l'Hospice du Nord le 26 vendémiaire an 10.

Huitième Observation.

Pustules squammeuses. Une fille âgée de trente ans, reçue le 6 messidor an 9. Pustules primitives squammeuses, à la face, à la poitrine, à la face interne des bras et à l'externe des cuisses. Infectée par un enfant gâté qu'elle allaitoit. Elle eut cette éruption vénérienne sans douleurs nocturnes ni céphalalgie, etc.; symptômes qui l'accompagnent. On l'a reconnue seulement à la couleur cuivreuse de la peau. Alors on a mis la malade à l'usage de la liqueur de Van-Swiéten et du sirop sudorifique.

20 *messidor.* Pustules sèches tombantes et lamelleuses.

30. Pustules complétement guéries, laissant à la peau des taches cuivreuses.

14 *fructidor.* Couleur de l'épiderme presque naturelle. Traitement continué jusqu'à ce jour. Elle a pris 15 livres de sirop sudorifique, environ 45 doses de liqueur, et des bains.

Sortie le 15 fructidor.

Neuvième Observation.

Dartres vénériennes. Une femme, blanchisseuse, âgée de trente-quatre ans, entrée le 22 thermidor an 7. Dartre vénérienne depuis quatre ans, manifestée après une fausse-couche et une fièvre grave qui dura vingt-deux jours. Après le rétablissement de la malade, il lui vint à la partie postérieure et inférieure

de l'oreille droite, cette dartre qui fut stationnaire quatre mois; ensuite elle se répercuta au front et y prit naissance par un petit bouton qui fut suivi d'un grand nombre d'autres sur cette même région. La matière qui s'écoula des boutons, produisit le caractère de la dartre. Quelque temps après, la joue gauche fut affectée : un prurit désagréable régnoit sur ces parties. Cette femme fut reçue la même année à la Salpêtrière, et y fut traitée infructueusement plusieurs mois. On lui prescrivoit les amers et les drastiques. Un vésicatoire mis au bras produisit un effet favorable les premiers jours; mais aussitôt qu'on cessoit de l'animer fortement, le vice psori-vénérien revenoit dans son premier état. Ennuyée du traitement qu'elle avoit strictement suivi, sans amélioration pour son état, elle demanda sa sortie. A son entrée à l'hospice des vénériens, elle avoit le front et la moitié de la joue couverts d'écailles dartreuses. On lui donna le sirop sudorifique mêlé avec la liqueur de Van-Swiéten, et la tisane sudorifique qu'on continua jusqu'à sa guérison.

26 *fructidor*. L'épiderme du front étoit sain et sans écailles; la joue gauche en avoit encore quelques-unes. Il lui restoit au sourcil droit une démangeaison et une céphalalgie intermittente. Ces indispositions étoient légères.

1er. *vendémiaire an* 8. Épiderme du front et de la joue également sain. Tous les médicamens qu'a pris la malade ont toujours produit d'heureux effets.

Elle a pris 40 doses de liqueur de Van-Swiéten, 12 livres de sirop sudorifique, et des bains.

Sortie le 26 vendémiaire, quarante-neuvième jour de son traitement.

Dixième Observation.

Dartres vénériennes à la figure. Une femme, modiste, âgée de trente-deux ans, entrée le 30 prairial an 8, atteinte à sa vingtième année du vice syphilitique, et traitée avec la liqueur de Van-Swiéten pendant quinze jours. Ce traitement fit disparoître les symptômes, et la malade se crut guérie. Quelques mois après, elle eut un accouchement contre nature: son rétablissement eut lieu un mois après; elle habita ensuite une boutique fort humide, dans laquelle étoit son lit. Plusieurs jours après, une violente céphalalgie et un engorgement inflammatoire du cuir chevelu se déclarèrent : ce dernier se propagea sur la face, que des ulcérations rendirent hideuse pendant quatre mois. Un chirurgien d'Orléans la traita avec les sudorifiques et les pilules mercurielles sans succès. L'application à une jambe d'un vésicatoire, au lieu d'attirer le vice morbifique, devint l'émonctoire du flux menstruel, et par conséquent très-incommode à la malade. Elle vint à Paris la même année. Des médecins lui prescrivirent des bains : elle en prit dix-sept qui, avec des lotions émollientes et résolutives, la guérirent. On supprima le vésicatoire de la jambe, et on en fit un au bras dont la malade se trouva mieux. Ses règles revinrent par les voies ordinaires, et sa santé fut parfaite dix ans consécutifs.

Depuis dix-huit mois une éruption psori-vénérienne, accompagnée de prurit, s'est manifestée à la

face. Le nez et la lèvre supérieure, rouges et engorgés, sont couverts d'écailles ainsi que les joues. Elle avoit pris à Paris le sirop sudorifique pendant quinze jours, et la tisane un mois.

2 *messidor*. Donné le sirop sudorifique, la tisane et la liqueur de Van-Swiéten.

20. La face n'avoit que quelques écailles, et aucune à la fin du mois.

10 *thermidor*. Le nez et les lèvres avoient perdu leur rougeur et leur engorgement. Légère irritation à la bouche; des gargarismes adoucissans, et des tisanes calmantes la guérirent en cinq jours. La suite du traitement n'éprouva ni retard, ni interruption, et la malade alla de mieux en mieux. Elle a pris 37 doses de liqueur de Van-Swiéten, 17 livres de sirop sudorifique, et 24 bains.

Sortie le 30 thermidor, soixantième jour du traitement.

ONZIEME OBSERVATION.

Pustules de la cornée transparente. Un garçon, ébéniste, âgé de 27 ans, entré le 4 germinal an 9, avoit un chancre, il y a trois ans, sur le gland; des topiques astringens le firent cicatriser. Deux bubons inguinaux lui succédèrent, et cédèrent en quelques jours à l'application de l'eau froide. Il fut atteint alors de céphalalgie et de douleurs dans tous les membres, qui le forcèrent d'entrer dans un hospice d'Allemagne, où il fut traité pendant quarante jours et radicalement guéri. A la fin de pluviôse an 9, il gagna une gonorrhée qu'il traita lui-même pendant

dix jours avec la liqueur de Van-Swiéten; ensuite il se purgea, travailla le même jour et sua beaucoup. La transpiration diminuée par un courant d'air, occasionna une métastase du virus à la tête et aux yeux.

15 *ventôse*. Forte inflammation des paupières, de la conjonctive et de la cornée transparente. En germinal, cécité et abondante suppuration; le 11, saignée du pied; le 22, vésicatoire au bras. Usage des calmans et des narcotiques pendant le courant du mois, à la fin duquel il souffroit moins, et distinguoit les objets de l'œil droit seulement. En floréal, il fut de mieux en mieux, et distinguoit mieux du même œil. Formation de petites vésicules sur la membrane transparente de l'œil gauche, qui ressemblent à l'humeur vitrée vue à la loupe. Des vaisseaux sanguins se remarquent sur cette membrane. Commencement d'une taie sur la cornée transparente droite. Usage de la liqueur de Van-Swiéten et du sirop sudorifique pendant quelques jours. Légère amélioration dans les mois de prairial, messidor et thermidor. L'œil gauche distingue seulement les ténèbres de la lumière : sa cornée transparente est ulcérée, et ses vésicules sont dans le même état. L'œil droit voit les objets avec confusion, ayant une taie à sa cornée transparente.

L'usage des calmans, des narcotiques, des purgatifs, des bains, des vésicans, et peu d'anti-vénériens, en raison de l'irritation qui a toujours existé, ont produit peu d'effet.

Nous regardons, comme Astruc, les saillies de la cornée transparente, comme des pustules. Ce malade a été évacué à l'hospice du nord le 27 vendémiaire an 10.

Douzième Observation.

Pustules compliquées avec le scorbut. Un garçon, instituteur, âgé de quarante et un ans, entré le 9 germinal an 9, avoit un paraphimosis, et un chancre sur le gland, depuis quelques jours rendu douloureux et rongeant par des topiques stimulans. Usage de la dissolution de muriate suroxigéné de mercure pendant deux mois et demi. Dans le cours du traitement, éruption anomale et stationnaire. La guérison du chancre fit donner la sortie du malade, parce que son éruption étoit encore sans caractère. Peu de jours après sa sortie, il se forma à la face externe de la partie moyenne de la jambe droite, une phlyctène, qui, déchirée avec l'ongle, dégénéra en ulcère rongeant. Rentrée du malade à l'hospice, le 9 thermidor, quarante-trois jours après sa sortie, ayant des pustules miliaires et vésiculaires sur tout le corps. L'ulcère devenu large, rond et couvert de pourriture d'hôpital, avec des bords durs, élevés et douloureux.

10 *thermidor.* Ulcère pansé avec le styrax, prescription des anti-scorbutiques pendant vingt jours, à cause de la foiblesse et l'étiolement du malade.

4 *fructidor.* Ulcère détergé et de bonne qualité. Figure meilleure. — Malade mis à la liqueur, au sirop et à la tisane sudorifique, et les anti-scorbutiques continués jusqu'à la fin du traitement.

20. Pustules sèches et écailleuses. L'ulcère pansé avec l'eau phagédénique a fait des progrès vers la guérison.

6 *vendémiaire, an* 10. Écailles tombantes, ulcère desséché et couvert d'une mauvaise croûte.

26. Guérison opérée par l'effet du mercure, des anti-scorbutiques et des sudorifiques rapprochés. Épiderme légèrement brun.

Il a pris 25 doses de liqueur de Van-Swiéten, 12 liv. de sirop sudorifique, beaucoup d'anti-scorbutiques, et des bains.

Nota. Il eut des bubons vénériens qui furent guéris, il y a huit ans, par les frictions mercurielles.

Treizième Observation.

Excroissances lympho-cutanées. Une fille, couturière, âgée de trente-trois ans, entrée le 26 germinal an 9. Enceinte à l'âge de quatorze ans; après son accouchement, grande dysurie: quelque temps après, des douleurs nocturnes. A seize ans, éruption de la gale et développement d'excroissances cutanées sur tout le corps. La gale fut seule traitée. Ces excroissances lisses, indolentes et de couleur de la peau, se développèrent petit à petit, et les ostéocopes prirent de l'intensité pendant quatre à cinq ans que la malade garda la vérole sans se faire traiter. A cette époque, elle eut une gonorrhée et un bubon, dont elle fut traitée avec le mercure et la tisane sudorifique. Ces tumeurs avoient diverses formes, telles que globuleuses, mamelonées, etc.; quelques-unes étoient grosses comme des marrons, et plus nombreuses à certaines parties. Les pieds et les mains en étoient seuls exempts. Elle fut traitée aux vénériens pour des excroissances aux parties génitales et des ostéocopes, il y a quelques années. Guérison rapide des excroissances avec le cérat mercuriel et

les frictions. Second accouchement pendant ce traitement. Enfant mort avec des symptômes vénériens cinq mois après sa naissance. Neuf mois après cette dernière guérison, elle prit la liqueur de Van-Swiéten, pour détruire d'autres symptômes vénériens. En l'an 8, ayant des ulcérations sur les excroissances cutanées, on lui donna des pilules mercurielles de savon, des sudorifiques, etc. Quelques-unes des excroissances se cicatrisèrent pendant le traitement, et les autres après.

20 *floréal, an* 9. Excision de deux excroissances; tissu de leur organisation, semblable à du lard.

Sortie le 22 prairial an 9, dans le même état, quant aux tumeurs, que lorsqu'elle étoit entrée.

Quatorzième Observation.

Rhagades des orteils. Une fille, couturière, âgée de 22 ans, entrée le 19 nivôse an 8. Rhagades ulcérées au premier et au second orteils du pied droit. Excroissances sessiles aux lèvres génitales. Usage de la liqueur de Van-Swiéten pendant quarante jours. Légère irritation à la bouche pendant ce traitement, que des calmans internes et externes détruisirent en quelques jours. Les excroissances génitales cédèrent facilement aux onctions mercurielles et au traitement général. En germinal, suppression de la liqueur de Van-Swiéten, à cause de l'irritation des rhagades tombées en gangrène. Pansemens anti-putrides vainement employés pendant plusieurs jours; douleurs violentes, gangrène rapide. Les narcotiques substituées aux anti-putrides n'ont également rien fait.

Des pédiluves d'une heure et demie ou deux heures, matin et soir, ont éteint l'irritation. La chute des parties mortes a laissé un ulcère de bonne qualité. Des pansemens avec de la charpie sèche, et la cessation des pédiluves, ont fait revenir l'irritation et la gangrène. Les pédiluves et les pansemens émolliens ont été réitérés, matin et soir, jusqu'à la fin de sa guérison.

Sortie le 19 fructidor an 8.

Nota. On a donné à d'autres malades des pédiluves, sans obtenir de succès. On donne les narcotiques, les boissons calmantes, etc., et nullement les anti-vénériens, qui ne conviennent qu'après la guérison ou l'extinction complète de la douleur. On panse avec des toniques, des calmans, etc., selon l'indication. La gangrène continue quelquefois ses progrès, et tue les malades.

QUINZIÈME OBSERVATION.

Pustules gangréneuses ou pruna. Une fille robuste, fileuse de laine, âgée de 23 ans, entrée le 9 fructidor an 9. Première infection vénérienne. Excroissances sessiles et ulcérées sur les grandes lèvres et le périné depuis deux mois, et une gonorrhée de la même époque.

Les premiers jours, pansemens émolliens sur les excroissances qui ont été ensuite pansées avec le cérat mercuriel, ou l'eau phagédénique. Le traitement général a été commencé.

A la fin de vendémiaire an 10, la malade avoit pris vingt-huit doses de liqueur de Van-Swiéten. Les

excroissances devenues gangréneuses dans la première décade de brumaire, on a supprimé la liqueur de Van-Swiéten et donné le chiendent nitré, et pansé avec le styrax et une décoction amère alcalisée.

10 *brumaire*. Gangrène progressive, légère hémorragie occasionnée par elle. Soif vive. Fièvre tous les soirs. Constipation : mêmes boissons et pansemens.

20. Vaste escarre. Tégumens de tout le pénil et de la moitié des grandes lèvres frappés de mort. Bords durs, rouges et douloureux, renversés, largement engorgés; amertume, mal d'estomac. Langue jaune, fièvre continue; frissons fréquens la nuit et le jour jusqu'à la mort. Pansemens anti-putrides, boissons toniques, potions camphrées.

26. Escarre très-étendue. Tégumens et tissu cellulaire du pénil et des grandes lèvres entièrement détruits.

Exfoliation des tendons des muscles droits et des piliers inguinaux qui sont à nu. Dévoiement, anéantissement des forces vitales ; mêmes boissons et pansemens.

30. Gangrène stationnaire sur la circonférence. Bords affaissés. Commencement de macération des muscles à nu. Irritation tombée en raison de la ruine des forces vitales : mêmes remèdes continués.

6 *frimaire*. Macération du premier muscle adducteur, et du grêle interne de la cuisse gauche, ainsi que la partie inférieure des muscles droits du ventre.

Les topiques anti-putrides et les cordiaux n'ont produit aucun effet, la malade a succombé par la perte des forces vitales.

La raison et le jugement n'ont cessé que quelques heures avant la mort. Elle a souffert des douleurs inouïes depuis l'invasion de la gangrène jusqu'au huit frimaire jour de la mort.

CINQUIÈME SECTION.

Des maladies ayant des rapports et des complications avec les excroissances et les pustules vénériennes.

Maladie contagieuse connue en Écosse sous le nom de Siwin *ou* Sibbens.

D'après d'exactes informations, Swediaur regarde cette maladie comme une variété de la vérole héréditaire et contagieuse. Elle se manifeste aux mêmes parties que le mal vénérien; on la voit souvent sous le caractère de pustules sur différentes parties du corps, sur-tout au visage, des taches cuivreuses qui se changent bientôt en croûtes dartreuses ou en tubercules durs et verruqueux, accompagnés de douleur et d'un suintement de matière visqueuse et fétide. Rien ne ressemble plus à cette éruption ou excroissance cutanée que *l'yaws*. Les symptômes de *Siwin* ne se guérissent (dit Swediaur) par aucun moyen que par un traitement mercuriel.

Yaws. c'est dans la jeunesse et dans l'enfance qu'on est le plus exposé à cette maladie : d'abord les taches sont légères, isolées, puis elles s'étendent peu à peu, s'élèvent en pointe et se changent en

phlyctènes, ou en pustules. Point de matière ichoreuse ni de lymphe, mais par le détachement d'une sorte d'escarre furfuracée, il paroît un léger fungus rougeâtre qui pullule comme une fraise. Son siége est dans toute l'habitude du corps, surtout à la face, aux aines, et aux aisselles. Plusieurs de ces fungus prennent la figure d'une mûre et paroissent composés de petits lobes : les poils des parties affectées deviennent blancs ou diaphanes. Quelques faits particuliers indiquent que ces excroissances peuvent se changer en ulcères phagédéniques ou rongeans. Dans nos ports, on voit quelquefois des personnes attaquées de semblables ulcères par la négligence du traitement. Ce mal est contagieux et sujet à des récidives.

Caractère distinctif. Facile à saisir par la simple vue dans les premières périodes; mais après la formation des abcès, on peut le confondre avec le mal vénérien, ce qui est d'autant plus facile que l'une et l'autre maladies se contractent de la même manière, cèdent au même traitement et sont souvent compliquées. Elle est presque toujours locale au commencement, et se guérit par l'usage des pilules de soufre et de camphre, de mercure doux, etc. (*Nosographie philosophique.*)

Éléphantiasis. Dans cette maladie, ou la lèpre; face tuberculeuse, âpre, aride, avec des gerçures à la peau qui est onctueuse et épaisse. Parfois l'invasion commence par les coudes, les genoux, les mains et les pieds. Lenteur dans les mouvemens, assoupissement, constipation, respiration fétide, urine jumenteuse, ardeur extrême pour les plaisirs de l'amour; tubercules de la peau âpres, isolés, avec

des gerçures profondes; chute des poils et quelquefois des cheveux; pouls petit et lent, prurit intolérable aux doigts, aux genoux, etc. Les tumeurs des joues, du menton, des doitgs, s'ulcèrent : succession de ces ulcérations, quelquefois chute entière de certaines parties, comme du nez, des doigts, etc. L'éléphantiasis diffère par sa nature de la vérole, *et vice versâ*; on en trouve la preuve dans le traitement. Le mercure bien administré guérit une vérole simple confirmée, et non l'éléphantiasis, qui entre dans la classe des maladies incurables. Les auteurs qui ont écrit que la vérole étoit l'éléphantiasis même, et qu'on avoit seulement changé le nom de la maladie, crurent en trouver la preuve dans la cessation immédiate de la lèpre, après l'origine de la vérole, que l'on croyoit avoir confondue avec elle, qui est essentiellement distinguée par son siége, qui affecte tout le tissu de la peau, et rend l'épiderme tuberculeux sans le brunir, comme les pustules vénériennes, dont le siége est dans le tissu muqueux.

En 1497, le parlement de Paris, par ses arrêts rendus, séquestra tous les vérolés de la société, et les plaça dans des maisons particulières : il y en avoit alors pour les lépreux; et si ces deux maladies avoient été regardées comme la même, les lépreux et les vérolés auroient été mis dans les mêmes hospices.

SEIZIÈME OBSERVATION.

Éléphantiasis. Une femme, vigneronne, âgée de cinquante ans, native de Saint-Fargeau près Melun, élevée dans une maison humide depuis l'âge de dix-

huit mois jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Vers l'âge de trois à quatre ans, et à chaque nouvelle lune, horripilation, bâillemens, frissons d'une heure suivis d'une chaleur plus ou moins longue, anorexie, amertume, envie de vomir après avoir bu, léthargie de vingt-quatre heures, étoient les symptômes d'un érysipèle lunaire qui laissoit toujours les excrétions libres. Invasion sur l'une ou l'autre aine. Inflammation et douleur lancinante à toute l'extrémité, impossibilité de sortir du lit pendant quatre ou six jours. Érysipèle universel seulement une fois. Maladie régulière jusqu'à quatorze à quinze ans. A cette époque léthargie profonde de cinq jours : trois larges saignées, immédiatement après, engorgemens lymphatiques du tissu de la peau des jambes, qui sont devenues en peu de temps plus grosses que son corps même, sans aucune espèce de douleur. La peau ayant plusieurs tubercules séparés par de larges gerçures, est devenue semblable à celle de l'éléphant. Érysipèle toujours lunaire. Flux menstruel très-abondant à dix-huit ans jusqu'à quarante-neuf, sans changement dans les périodes de la maladie, excepté que les jambes s'engorgeoient davantage pendant la durée des règles. En 1793 elle vint à Paris ayant des jambes énormes, entra à l'Hospice du Nord, y resta deux mois, d'où elle passa à la Salpêtrière. Les jambes étant dans le même état, le repos lui est favorable : depuis environ six ans que la malade fait peu d'exercice, elles ont perdu deux tiers de leur volume. Trois alopécies, 1°. à quinze ans, 2°. à dix-sept, 3°. à vingt, et des cheveux blancs à vingt-cinq. Grosses rides saillantes au-dessus des malléoles. Gerçures plus

larges et plus profondes en dedans qu'en dehors. Le dos du métatarse et des orteils a les mêmes rides et enfoncemens que les jambes. Perte de la première phalange du second orteil du pied gauche à la suite d'un ulcère. Application sur les deux extrémités pendant deux ou trois jours d'un bandage compressif qu'elle n'a pu supporter. Les talons et la plante des pieds sont dans l'état naturel, les jambes ont la même sensibilité que les autres parties. Ses règles sont arrêtées depuis six mois, époque à laquelle elle est sortie de la Salpêtrière pour aller avec un homme.

Elle dit n'avoir pas eu d'érésipèle pendant son séjour à la Salpêtrière. *(Frimaire an* 10.*)*

De la Teigne.

La teigne (*tiena*) occupe en totalité ou en partie la tête, rarement d'autres régions. Elle se manifeste par des vessies miliaires, blanches, jaunes, etc., qui, déchirées, forment des croûtes sèches ou humides, isolées ou en groupes et diversement colorées. La chute des croûtes laisse quelquefois des ulcérations superficielles et indolentes avec des bords aplatis. Le suintement ou la suppuration produit de la démangeaison. L'épiderme, sous les croûtes, conserve sa couleur dans la teigne; il est, au contraire, ordinairement cuivreux sous les pustules vénériennes. L'ulcère pustuleux, plus ou moins profond, a des bords durs, élevés, indolens ou douloureux. On trouve assez constamment d'autres symptômes, tels que des douleurs nocturnes, le mal de tête, la fièvre, une transpiration augmentée, la démangeaison

commune aux deux éruptions, dont le siége ordinaire de l'une (la teigne) est à la tête, et celui de l'autre par tout le corps.

Dix-septième Observation.

Une fille âgée de quatre ans, affectée de la teigne depuis deux, entrée à la Salpêtrière pour en être traitée. — *Caractère de la maladie.* Croûtes formant des presqu'îles sur le cuir chevelu, variables dans leur grandeur, plus ou moins élevées, de couleur furfuracée ou jaune, et sans aucun caractère d'inflammation, de forme régulière, semblables au gaudet ou lichen, accompagnées de prurit désagréable seulement. Léger suintement visqueux sous ces croûtes, s'oxigénant et brûlant à la manière des substances grasses et exhalant une odeur *sui generis.* Des corps gras ont fait tomber facilement les croûtes. Des vésicules blanchâtres et miliaires, contenant une matière jaune et puriforme, sans aréole rouge, ayant un cheveu au centre, y ont succédé. Cicatrisation précaire de ces pustules en trois ou quatre jours par des lotions astringentes. La guérison n'a pu s'obtenir que par l'application de la calotte pendant deux mois.

De la Dartre.

Cette maladie se confond très-communément avec les pustules vénériennes: l'une et l'autre maladies présentent des croûtes à peu près semblables, qui s'élèvent par écailles. On les distingue quelquefois d'après le rapport du malade, quand sa déclaration ne laisse point de doutes; mais il est des cas où le

traitement seul distingue ces deux maladies qui, compliquées ensemble, deviennent quelquefois incurables.

Dix-huitième Observation.

Un garçon, domestique, âgé de vingt-cinq ans, entré le 9 fructidor an 9. Première infection vénérienne. Chancre au frein du prépuce, il y a quatre mois; des lotions et des onguens stimulans le firent cicatriser en trois décades. Un bubon inguinal, très-douloureux, lui succéda; des topiques émolliens le firent facilement résoudre. La céphalalgie, des douleurs nocturnes, des envies de vomir se manifestèrent immédiatement après. Le malade prit alors des anti-vénériens durant deux mois, à si foibles doses, qu'il auroit pu prendre la même quantité en quinze jours. Ce traitement ne changea rien à la nature des symptômes. Vers la fin de thermidor, fièvre, soif, vive chaleur, picotemens très-désagréables sur tout le corps, perte du sommeil. Au quatrième jour de ces symptômes, une éruption donna à la peau une couleur érésipèlateuse, et naissance à de petits boutons blancs, dont la rupture et le suintement formèrent des croûtes dartreuses et épaisses aux cuisses, aux avant-bras, aux oreilles, au-dessous du nez et à la lèvre inférieure. Pustules ortiées et vésiculaires sur les autres parties. Rhagades aux gros orteils. Extinction des douleurs nocturnes et de la céphalalgie, avec diminution de la démangeaison après l'éruption. Peu de sommeil.

12 *fructidor*. Chute de toutes les écailles par

l'effet du premier bain, épiderme de ces parties rouge et séreux pendant quelques jours.

20. Rhagades des orteils guéries, chute de l'épiderme de la paume des mains et des doigts. Gerçures aux avant-bras, aux régions poplitées, à la partie interne et supérieure des cuisses, au scrotum, desquelles suinte une matière visqueuse et abondante. Un peu de sommeil par l'effet de l'opium.

30. Bases des ongles détruites : de nouvelles les remplacent. Exfoliation insensible des ongles, à mesure que de nouveaux leur succèdent. Usage de l'oxide d'antimoine orangé à doses plus ou moins fortes, depuis son entrée jusqu'au 18 vendémiaire, sans changement dans les symptômes de la maladie.

19 *vendémiaire an* 10. Usage de la tisane et du sirop sudorifiques et de la liqueur de Van-Swiéten jusqu'au 18 frimaire, sans succès. Il a pris 11 livres de sirop sudorifique et 27 doses de liqueur.

Le pénil, les parties voisines, les régions poplitées, les avant-bras, la figure, etc., sont presque dans le même état. Vive otalgie avec un bourdonnement continuel.

20 *frimaire*. Figure dartreuse, surtout le menton et les sourcils. Suintement séreux et visqueux. Fréquentes horripilations qui ont succédé à des picotemens dans tout le tissu de la peau.

5 *nivôse*. Vésicatoire au bras droit, otalgie et bourdonnement diminués.

15. Extinction de l'otalgie.

De la Gale.

Mouflet, philosophe et médecin (*Theatrum insectorum*), a découvert dans les pustules de la gale un insecte de l'espèce du ciron (*acarus scabiei*). Cette éruption se manifeste ordinairement aux mains et dans l'intervalle des doigts; d'abord prurit peu remarquable, mais il augmente. Les boutons se multiplient ensuite et se portent non-seulement aux bras, mais encore au dos, aux lombes, aux aisselles, enfin aux jambes et aux cuisses ; telle est la marche de cette maladie. Les boutons d'abord remplis d'une sérosité limpide, dégénèrent en pustules, et sont tantôt solitaires, tantôt rassemblés et en plus ou moins grand nombre. Le siége du prurit est dans la pustule même.

Pour trouver et reconnoître le ciron qui le produit, il faut choisir la petite vésicule lymphatique et transparente, qui se forme à son sommet et avant son dessèchement.

Différence des pustules galeuses, et des véroliques. 1°. Les galeuses ne changent jamais la couleur de l'épiderme et sont seulement accompagnées de démangeaisons plus ou moins fortes. 2°. Les véroliques brunissent l'épiderme et sont ordinairement précédées ou suivies d'ostéocopes, de mal de tête, de sueur nocturne, de démangeaisons, etc.

Du Scorbut.

Différentes douleurs vagues ; couleurs livides plus ou moins marquées; lassitude générale et dé-

bilité au moindre mouvement; respiration difficile; gencives rouges, tuméfiées et disposées à saigner facilement; perte de l'usage des membres; flexion assez fréquente des jambes sur les cuisses, sur lesquelles viennent des ecchymoses plus ou moins grandes; disposition à des hémorragies du nez, des gencives et des intestins; gencives fongueuses; vives douleurs aux extrémités avec induration du tissu cellulaire; ulcère sordide, sanguinolent et fongueux aux extrémités; pétéchies à tout le corps, rouges, violettes, bleuâtres, jaunâtre, livides, placées immédiatement sous l'épiderme, sans engorgement du tissu muqueux, et jamais cuivreuses comme les pustules vénériennes qui deviennent saillantes par l'engorgement du tissu muqueux. L'ulcère vénérien de forme ronde a des bords rouges ou pâles, douloureux ou indolens, calleux, relevés, et une suppuration grisâtre, sanieuse, etc, ayant plus ordinairement son siége dans la peau, qu'il désorganise plutôt à la circonférence qu'au centre.

F I N.